

GROUPE INSTALLUX



L' aluminium au quotidien



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

SOMMAIRE

ORGANIGRAMME	3
TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDÉES	4
COURS DE L'ACTION INSTALLUX AU 31 DÉCEMBRE	4
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	28
COMPTE DE RÉSULTAT CONDENSÉ	29
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	30
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONDENSÉ	31
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE CONDENSÉ	32
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	33
NOTES ANNEXES	34
RESULTATS DU GROUPE DES CINQ DERNIERS EXERCICES	76
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	77
COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX	80
BILAN ACTIF	81
BILAN PASSIF	82
COMPTE DE RESULTAT	83
ANNEXES	84
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	100
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	101
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	104

ORGANIGRAMME

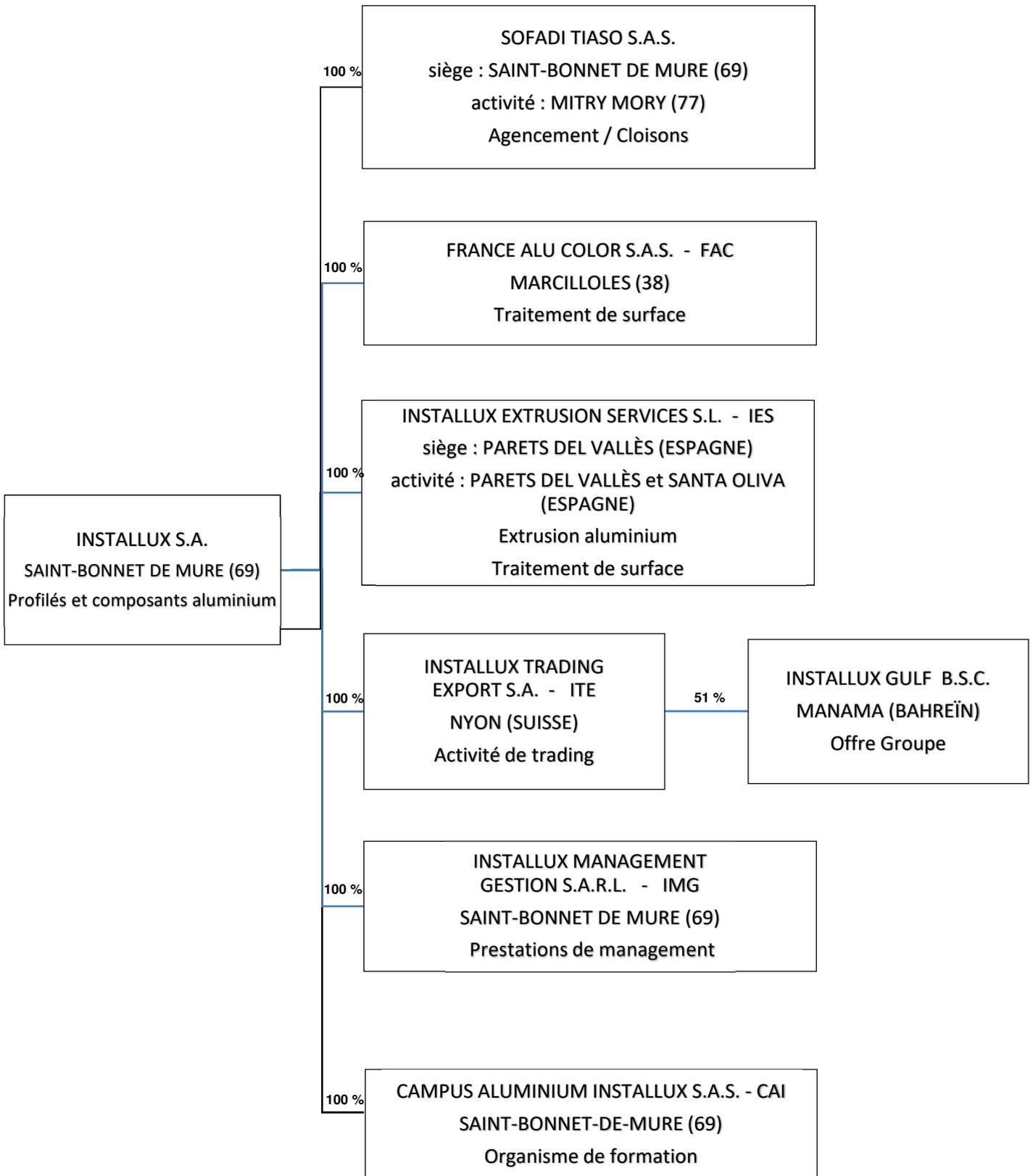


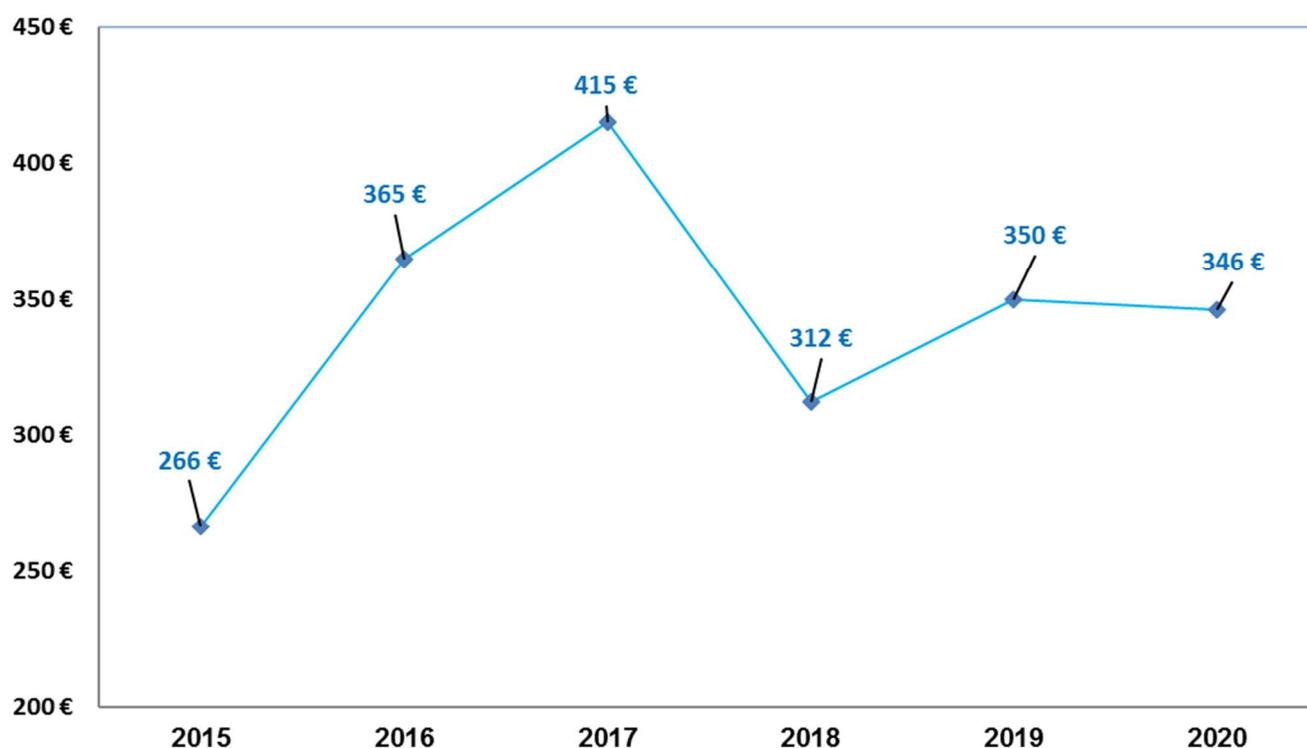
TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDÉES

(en K€)

SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	% DE DÉTENTION *	CAPITAUX PROPRES	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RÉSULTAT NET
S.A.S. Sofadi Tiaso	Agencement/Cloisons	100	17 221	13 728	-93
S.A.S. France Alu Color	Traitement de surface	100	17 755	14 380	1 219
S.L. Installux Extrusión Services	Extrusion aluminium et Traitement de surface	100	6 489	31 214	-2 295
S.A.R.L. I.M.G.	Prestations de management	100	1 033	4 649	92
Installux Gulf	Offre Groupe	51	2 001	5 453	712
S.A. Installux Trading Export	Activité de trading	100	2 333	311	214
S.A.S. Campus Aluminium Installux	Organisme de formation	100	-39	298	-26

(*) Directe ou indirecte

COURS DE L'ACTION INSTALLUX AU 31 DÉCEMBRE



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2021

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire pour vous présenter les comptes annuels de notre société et de notre Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et vous rendre compte de notre gestion.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux comptes.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que, le 1^{er} septembre 2020, la cotation des actions de notre société a été transférée sur Euronext Growth, et qu'il s'en suit un allègement de nos obligations relatives aux informations à fournir dans le présent rapport.

TITRE 1 – LE GROUPE INSTALLUX

1.1/ DESCRIPTION DU GROUPE

Au 31 décembre 2020, le Groupe Installux se composait des sociétés suivantes :

. Société mère :

Installux		France
-----------	--	--------

. Filiales :

Sofadi-Tiaso	100,00 %	France
France Alu Color	100,00 %	France
Installux Extrusión Services	100,00 %	Espagne
Installux Trading Export	100,00 %	Suisse
Installux Management Gestion	100,00 %	France
Campus Aluminium Installux	100,00 %	France

. Sous-filiale :

Installux Gulf	51,00 %	Bahreïn
----------------	---------	---------

Au cours de l'exercice 2020, le périmètre de consolidation a été modifié par les événements suivants :

- la société INSTALLUX S.A. a cédé 100 % du capital social de la société ROCHE HABITAT en date du 5 octobre 2020 ; il a été décidé de sortir cette société du périmètre de consolidation avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.
- la société CAMPUS ALUMINIUM INSTALLUX, constituée le 29 mai 2019 a été intégrée au périmètre de consolidation en date du 1^{er} janvier 2020.

1.2/ COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Il est rappelé que, malgré le transfert sur Euronext Growth, le Groupe Installux continue d'appliquer les normes IFRS.

Les principes de consolidation et les méthodes d'évaluation retenus pour l'établissement des comptes consolidés, qui sont exposés en détail dans la note 2 de l'annexe, sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à ceux retenus pour l'exercice précédent, à l'exception des nouveaux amendements applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- amendements IAS 1 et IAS 8 sur le seuil de matérialité : définition du terme significatif,
- amendements IFRS 3 – définition d'une entreprise,
- amendements IFRS 16 sur les aménagements de loyers,
- amendements à IFRS 9 Instruments financiers, à IAS 39 Instruments financiers, et à IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Réforme des taux d'intérêts de référence, phase 1 publiés le 26 septembre 2019 et applicables au 1^{er} janvier 2020.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2020.

Exploitation du Groupe

Le chiffre d'affaires du Groupe en 2020 s'est élevé à 113,2 M€, en repli de 15 % par rapport à 2019, dont 3 % en raison de la déconsolidation de la filiale Roche Habitat opérée au 1^{er} janvier 2020. Cette diminution a concerné essentiellement la France car l'export a pu préserver ses volumes.

Cette baisse d'activité est la conséquence directe de la crise sanitaire qui a nécessité des mesures de confinement dès le 17 mars et a perturbé l'activité jusqu'au terme du 1^{er} semestre qui a vu son chiffre d'affaires diminuer de 27 %. En revanche, le Groupe a su retrouver au cours du 2^{ème} semestre un niveau d'activité quasiment comparable au 2^{ème} semestre 2019 avec une baisse de seulement 2 %.

La marge brute a diminué en valeur absolue de 8,9 M€, mais le Groupe a su améliorer son taux de marge brute enregistrant une hausse de 1,2 point pour le porter à 52,2 %, et ce en l'absence de hausse des tarifs de ventes.

Les frais variables ont baissé de 2,4 M€ en grande partie en raison de la baisse des volumes. Ils ont représenté 8,7 % du chiffre d'affaires, en légère baisse par rapport à 2019. Pour rappel, ils sont composés principalement du coût des énergies, des malfaçons, de l'intérim, des commissions et du port sur ventes.

Les frais fixes d'un total de 20,8 M€ ont été globalement stables. La crise sanitaire a entraîné une baisse significative de plus de 50 % des frais de déplacement et de réception représentant une économie de 0,5 M€. La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations pour 0,7 M€ est liée essentiellement aux investissements mis en service ou réalisés en Espagne courant 2019, et pour lesquels la charge est comptabilisée en année pleine en 2020. Il s'agissait de la nouvelle presse à extrusion à Parets Del Vallès en juillet 2019 et de l'acquisition de la branche d'activité de laquage Hydro à Santa Oliva en décembre 2019.

Les charges de personnel d'un montant de 22 M€, ont diminué de 0,9 M€. Les principales baisses proviennent de la déconsolidation de Roche Habitat pour 1,6 M€, de l'impact de l'activité partielle en raison de la crise sanitaire évalué à 1,3 M€ et d'une diminution du montant de l'intéressement et de la participation pour 0,3 M€ charges comprises. La principale hausse provient de l'intégration de la branche d'activité Hydro pour 1,8 M€.

Les conséquences de la cession de la filiale Roche Habitat constituent l'essentiel des éléments qui ont impacté les autres produits et charges opérationnels non courants (cf. note 11 des comptes consolidés).

Le résultat net du Groupe, de près de 4 M€, est en baisse de 5 M€ (- 56 %) par rapport à 2019.

Situation financière du Groupe

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 99,8 M€ au 31 décembre 2020, en hausse de 2 M€.

La capacité d'autofinancement, en retrait de 5 M€, s'établit à 10,8 M€ (montant avant coût de l'endettement financier net, dotations aux amortissements des actifs liés aux droits d'utilisation et charge d'impôt). L'augmentation du besoin en fonds de roulement de 4,8 M€ est essentiellement due à la hausse des stocks pour 0,8 M€ et à la diminution des dettes d'impôt sociétés et des dettes fiscales pour 2,3 M€. La société Installux n'a pas versé de dividende au cours de l'année 2020. Les investissements réalisés pour 3,8 M€ sont entièrement autofinancés.

La trésorerie nette du Groupe s'est appréciée de 1,7 M€ et a atteint un total de 25,1 M€ au 31 décembre 2020. Compte tenu des provisions effectuées, de la nature des placements de trésorerie et de l'absence d'endettement, il n'existe aucun risque financier sur les postes d'actif et de passif du Groupe.

1.3/ LES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

La société INSTALLUX :

Malgré un démarrage prometteur, la crise sanitaire, qui a entraîné la fermeture de l'ensemble de nos sites pendant 4 semaines, a fait reculer le chiffre d'affaires de 10 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre un montant de 71,9 M€.

La reprise a été très intense, mais la forte demande du marché et la difficulté à coordonner nos ressources a rendu la période très complexe à gérer, tant pour nous que pour nos clients. Ce n'est que sur le dernier quadrimestre que nous avons réussi à rattraper une partie du chiffre d'affaires et à recalibrer correctement notre organisation.

L'activité a été portée principalement par les clients qui intervenaient directement auprès des particuliers, tandis que ceux qui relevaient d'une activité « chantier » ont eu une reprise plus nuancée, avec des retards de projets et surtout un protocole sanitaire plus contraignant.

Les circonstances ne nous ont cependant pas empêchés de déployer notre ambition, avec :

- la construction d'une offre complète de services pour accompagner nos clients dans le développement de leur métier (Campus Aluminium, programmes regroupant à ce jour 40 entreprises partenaires, Profil Alu etc...),
- la concrétisation du Pôle Expérience clients regroupant l'Administration des Ventes et le Bureau d'Etudes Clients, afin d'être au plus proche des attentes de nos clients,
- le développement de l'Excellence Opérationnelle, en intégrant pleinement la Supply Chain dans le circuit et en poursuivant le projet informatique LISO,
- le renforcement de notre service Recherche et Développement pour maintenir le produit au centre de nos priorités,
- la commercialisation de nos premières gammes connectées (issues de Next 2019) pour répondre à notre souhait de mettre en avant l'innovation,
- l'optimisation de nos process pour accompagner cette ambition de nouveauté avec le lancement du projet « Tradig » de transformation digitale.

Le point d'orgue de ce projet de déploiement devrait se cristalliser à l'occasion de la grande rencontre que nous avons prévu d'organiser pour nos clients en novembre autour de l'évènement Next 2021, malgré l'incertitude ambiante.

Bien que l'année ait été compliquée en termes de gestion, nous avons su garder le cap, assurer les investissements prévus, maintenir notre taux d'impayés à un niveau très bas et rassurer nos clients sur notre souhait de répondre toujours mieux à leurs attentes avec une vision à 360°.

Cela nous permet d'entamer l'année 2021 avec de belles perspectives en dépit de la poursuite de la crise sanitaire.

À l'export

Le chiffre d'affaires a été de 3,7 M€, en hausse de 6 % par rapport à 2019, avec de fortes disparités selon les zones.

La zone Dom-Tom/Océan Indien a été marquée par une forte progression à Madagascar et en Nouvelle Calédonie, et une certaine stabilité à La Réunion et à Mayotte en attendant le lancement de la nouvelle jalousie pour 2021.

La zone Afrique est restée faible et même en retrait par rapport à l'année précédente, car nous n'avons pas enregistré de chantier conséquent au Congo.

La zone Europe a été en légère hausse principalement grâce à un chantier significatif en Belgique et à la progression d'un client suisse ouvert en 2018. Au Portugal, nous avons perdu une grande partie du chiffre d'affaires avec la fermeture d'un client.

La zone Moyen-Orient a connu une hausse grâce à la reprise au Qatar, en partie compensée par la baisse aux Emirats Arabes Unis, tandis que Bahreïn est resté stable.

Les perspectives 2021 sont à la baisse dans la zone Moyen-Orient en raison des effets post Covid. Quelques projets spots devraient sortir en Afrique. Nous avons confiance dans notre potentiel de développement en Suisse, Belgique et au Luxembourg grâce à l'embauche d'un nouveau commercial export et au lancement des nouvelles gammes de produits.

La société SOFADI-TIASO :

Le contexte nous a contraints à une fermeture de cinq semaines à partir de la mi-mars, ramenant le chiffre d'affaires global au montant de 13,7 M€ en recul de 23 % pour chacune des deux marques. La part de Tiaso dans le chiffre d'affaires est restée à environ 90 % de l'ensemble.

Tiaso

L'activité a subi de plein fouet l'arrêt brutal du marché du bâtiment en mars et la baisse de plus de 40 % de la demande en région parisienne. Nous avons bénéficié de la reprise du portefeuille d'affaires en cours chez nos clients et du maintien du contact avec les acteurs de la filière pour relancer au plus vite l'activité commerciale. La situation a demandé une grande agilité opérationnelle pour préserver nos marges.

L'incertitude liée au contexte a ralenti la concrétisation de nouveaux projets dans le tertiaire et remis en cause les investissements envisagés par les entreprises. Le marché de l'aménagement de bureau a été très affecté par la mise en place du télétravail qui a représenté en moyenne 3,6 jours par semaine sur une grande partie de l'année, modifiant profondément la réflexion sur les espaces de travail. On observe heureusement aujourd'hui un retour des salariés dans les entreprises malgré les restrictions toujours en vigueur.

L'intégration de l'export en 2019 et notre stratégie de développement en province en partage avec notre partenaire distributeur, ont permis de compenser l'effondrement du marché francilien. Notre stratégie d'être le référent de « la nouvelle manière de vivre au bureau » nous a fait anticiper les changements à venir et définir les axes de développement futur des produits et services comme la cloison éco responsable, pour répondre aux enjeux de la loi sur l'économie circulaire prévue pour 2022.

En ce qui concerne les perspectives, plusieurs études indiquant que la cloison aura toujours sa place dans le monde du travail de demain nous permettent d'être en partie rassurés.

Sofadi

Le marché de Sofadi a été également fortement impacté par la crise sanitaire. Historiquement positionnée sur le marché du commerce indépendant, la marque a dû diversifier son activité pour continuer à exister. Dans un secteur sinistré, la gamme de verrière Artist sortie en 2019 a rencontré un véritable succès en tirant profit de la synergie avec la clientèle Installux, car le marché de l'aménagement chez le particulier a été l'un des grands gagnants des confinements. Nous avons également pu nous diversifier par le biais de quelques affaires ou développements spécifiques tout à fait bienvenus dans une telle conjoncture.

Malgré la baisse d'activité, Sofadi reste le fabricant français de référence en système de merchandising pour la pharmacie et les commerces indépendants, mais nous avons tout de même lancé un diagnostic d'optimisation.

Les perspectives 2021, bien qu'incertaines compte tenu du contexte toujours défavorable, restent optimistes. Sofadi est une marque agile capable de s'adapter aux changements, et qui a bien l'intention de se renouveler. L'ouverture à une nouvelle clientèle et à de nouveaux marchés, et le déploiement du site de e-commerce dont le business model a été adapté à la mutation actuelle du marché, sont les leviers qui devraient nous permettre de retrouver de la croissance.

À l'export

Le chiffre d'affaires a été de 1,2 M€, en baisse de 13 % par rapport à 2019.

Pour Tiaso, la Suisse, la Pologne et les Dom-Tom ont été en retrait, tandis que nous avons bien progressé en République Tchèque, en Belgique et au Moyen-Orient. Pour 2021, notre objectif est de croître en Pologne en nous appuyant sur l'obtention du marquage CE, dont la certification est en cours, de poursuivre notre projet Millenium et d'engager le nouveau projet Coop.

Pour Sofadi, l'affaire spot réalisée en Algérie l'an dernier n'a pas été renouvelée, mais nous espérons conclure de nouveaux projets en 2021, notamment avec la gamme Artist.

La société FRANCE ALU COLOR :

Le chiffre d'affaires de 14,4 M€ a accusé une baisse de 14 %, du même ordre que celle du volume de laquage qui est passé de 2 266 000 m² en 2019 à 1 957 000 m² en 2020. La proportion des ventes internes au Groupe est restée stable à 57 %.

Le résultat net de 1,2 M€ a quant à lui régressé de 45 %, mais avec un ratio de 8,7 % de la production, on peut dire que la société a remarquablement traversé cette crise sanitaire sans précédent.

L'effectif salarié était de 91 salariés à la fin de l'année 2020, soit 2 personnes de plus qu'au 31 décembre 2019.

L'année a été marquée par un arrêt total de la production sur la période du 17 mars au 14 avril, puis par une reprise progressive du 15 avril au 31 mai avec recours à l'activité partielle.

Au plan national, le marché du bâtiment et de l'habitat en particulier, a redémarré rapidement à un niveau très soutenu. Ainsi, le compte clients de FAC, composé uniquement d'industriels et de distributeurs orientés vers ce marché, lui a-t-il permis de retrouver dès le 1^{er} juin son volume normal d'activité. Néanmoins, la société doit sans doute également sa performance à sa forte capacité d'adaptation, saluée par l'ensemble des clients.

L'intégralité des investissements budgétés, très orientés sur la productivité, la réduction de la pénibilité et la sécurité des biens et des personnes, a été réalisée.

Dans ce contexte de pandémie, les perspectives 2021 en termes d'activité et de résultat devraient être proches du niveau de 2019, mais suspendues à l'évolution des conditions de la gestion de la crise sanitaire.

La société INSTALLUX EXTRUSION SERVICES :

L'année s'est terminée avec un chiffre d'affaires de 31,2 M€ contre 36,7 M€ en 2019, soit une baisse de 15 % due à la crise sanitaire et aux importantes opérations de réaménagement des différents sites.

Le résultat net a de ce fait atteint un déficit significatif de 2,3 M€, qui ne remet en cause ni la solidité financière ni la solvabilité de la société, totalement accompagnée par le Groupe dans la mise en place de sa stratégie globale commerciale et industrielle.

Suite au rachat fin 2019 du site de Santa Oliva, le laquage est venu s'ajouter aux trois activités d'extrusion, de sertissage et de parachèvement exercées en 2019 sur le site de Parets. Les volumes de production de ce nouveau complexe

GRUPE INSTALLUX

industriel intégré ont été de 8 230 tonnes pour l'extrusion (- 15 %), de 1 349 000 ml pour le sertissage (- 28 %), de 1 115 K€ pour le parachèvement (+ 5%) et de 1 000 000 m² pour la nouvelle activité de laquage.

Suite à l'instauration de l'état d'urgence, toutes les activités de production ont été arrêtées en mars, pour reprendre progressivement jusqu'en juin où les quatre équipes ont pu être reconstituées sur le site de Parets.

La société a terminé l'année 2020 avec un effectif de 119 salariés (+ 33 intérimaires) contre 120 fin 2019 (+ 23 intérimaires), dont 49 salariés repris sur le site de Santa Oliva le 23 décembre 2019.

Les opérations de réaménagement des sites qui se sont déroulées pendant toute l'année ont été les suivantes :

- sur le site de Parets, les dernières machines venant parfaire l'ensemble ont été installées au cours du 1^{er} trimestre,
- sur le site de Santa Oliva, les travaux destinés à recevoir l'ancienne ligne d'extrusion de Santa Perpetua ont occupé tout le 1^{er} semestre, pour en permettre le remontage au cours du 2nd semestre. Parallèlement, la ligne de laquage a été en partie rénovée au niveau des cyclones, des cabines de peinture et du magasin de peinture,
- l'activité de parachèvement a été transférée de Parets à Santa Oliva en février,
- le bail concernant l'ancien site de Santa Perpetua a été résilié.

En ce qui concerne les aspects qualité et audit, un important travail de fond a été réalisé : des groupes de travail visant à améliorer la qualité, la productivité et la maintenance ont été créés et le site de Santa Oliva a obtenu les certifications Qualimarine, Qualicoat, ISO 9000 et ISO 14000. Pour le sertissage, l'activité est auditée régulièrement par le CSTB et notre certification QB a été confirmée.

Globalement, les objectifs 2020 d'implantation d'un nouveau système informatique sur le site de Santa Oliva et de transmission de la culture du Groupe, qui priorise la qualité et le service, ont été réalisés avec succès.

L'année 2020 s'est ainsi terminée avec la finalisation des opérations d'envergure initiées depuis maintenant 2 ans, visant à spécialiser un site d'extrusion et de sertissage à Parets, et un site intégré d'extrusion, de parachèvement et de laquage à Santa Oliva.

L'année 2021 devrait ainsi pouvoir récolter les fruits de cet important investissement financier et humain, avec le démarrage de l'activité d'extrusion sur Santa Oliva et la poursuite des améliorations au niveau de la productivité. L'équipe commerciale devrait voir les marchés s'ouvrir avec cette nouvelle offre de service, ce qui nous rend optimistes quant aux perspectives d'activité et de résultat.

La société INSTALLUX GULF :

La Covid-19 a présenté un énorme défi partout dans le monde et, en ce qui nous concerne, nous avons concentré nos efforts sur le suivi de l'encours clients de manière à limiter le plus possible notre exposition financière. Celle-ci s'est améliorée de manière significative dès le milieu de l'année avec un net recul des retards de règlement, et nous avons terminé l'année avec un compte client assaini.

Nous avons poursuivi notre croissance aux Emirats Arabes Unis tandis que le Koweït a commencé à redémarrer après plusieurs années de ralentissement. L'activité s'est également accrue à Oman, nos efforts commençant à se refléter dans le nombre de projets signés et de clients ayant adopté nos systèmes.

Le boycott au Qatar a représenté un vrai défi, mais nous avons tout de même réussi à finaliser certains projets. Bahreïn a par contre montré des signes d'essoufflement, surtout pendant la seconde moitié de l'année.

Nous avons travaillé toute l'année sur des projets sécurisés avant la crise sanitaire, et nous prévoyons de ce fait un impact post-Covid très significatif sur la construction au cours des deux années à venir. Notre objectif est donc de consacrer plus d'énergie et de temps dans le secteur résidentiel actuellement en croissance, alors que les gros projets immobiliers du secteur du bâtiment diminuent en nombre.

La concurrence s'intensifie également et nous constatons une pression sur les prix ainsi que sur les marges en raison de la hausse du prix de l'aluminium au LME.

Sur le front de l'offre, nous avons poursuivi nos efforts de diversification au niveau de nos fournisseurs et avons intégré comme nouvel extrudeur la société TALCO à Riyad en Arabie Saoudite, ce qui devrait nous permettre de sécuriser plus de projets et d'améliorer nos délais de livraison. Les difficultés financières de notre extrudeur ALJABER à Abu Dhabi nous a conduits à dupliquer rapidement nos filières pour réduire nos risques.

Enfin, par rapport au projet d'intégration que nous mûrissons depuis longtemps, nous avons réussi à obtenir auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce un terrain industriel à un prix de location très compétitif. Nous allons dès lors pouvoir implanter une ligne de sertissage de profils à rupture thermique ainsi qu'un centre de stockage et de logistique, qui nous permettra d'élargir notre clientèle à de plus petites entreprises en supprimant les quantités minimales de commande. Ce projet, qui représentera l'un des développements les plus significatifs de l'histoire d'Installux Gulf, devrait nous apporter une plus forte croissance dans les années à venir.

La société INSTALLUX TRADING EXPORT – ITE :

Le montant du chiffre d'affaires a été négligeable, mais nous avons pour 2021 l'objectif de développer l'activité de préfabrication de châssis en série, afin de permettre à nos clients de se placer sur des affaires « bâtiment » d'envergure.

La société CAMPUS ALUMINIUM INSTALLUX :

Le démarrage de l'activité de formation de cette société créée en 2019 s'est poursuivi en 2020, mais l'essentiel du chiffre d'affaires réalisé en 2020 est composé de refacturations de frais à la société Installux.

1.4/ FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cession de participation

Le 5 octobre 2020, la société a cédé la totalité de la participation qu'elle détenait au sein du capital de la société ROCHE HABITAT au profit d'un partenaire du Groupe Installux - en la personne de Monsieur Lucien CRAPIZ du Groupe CEBEL - moyennant le prix forfaitaire de 500 000 €, après l'abandon par la société INSTALLUX du compte courant résiduel dont elle était détentrice à la date de cession (soit 1 243 981 €) et avec une garantie d'actif et de passif limitée.

Prise de participation

Néant

Activité des filiales et participations

Au-delà de la présentation détaillée de l'activité de chacune de nos filiales faite ci-dessus, les principales données chiffrées relatives à chacune desdites filiales se trouvent résumées dans un tableau annexé au présent rapport.

1.5/ CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

La crise sanitaire que nous rencontrons depuis le début de l'année 2020 a contraint la France et de nombreux autres pays en Europe et dans le monde à prendre des mesures de confinement de la population, de restriction des activités non essentielles et de limitation des échanges. Ces circonstances ont entraîné une forte baisse de l'activité économique globale des entreprises.

Parallèlement, le Gouvernement français et les institutions bancaires ont mis en œuvre des mesures de soutien à l'économie et aux entreprises, notamment des délais de paiement d'échéances fiscales et sociales, le report d'échéances bancaires, une augmentation de l'indemnisation du chômage partiel et des crédits bancaires garantis par l'Etat.

Grâce à la trésorerie disponible, les sociétés du Groupe n'ont pas décalé de règlements aux fournisseurs ou aux organismes sociaux et n'ont pas de sollicité de PGE (Prêt Garanti par l'Etat).

Au niveau du Groupe, le recours à l'activité partielle a permis de diminuer les charges de personnel de 1 254 K€ charges comprises.

A la date de l'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de la société ou de l'une de ses filiales à poursuivre leur exploitation.

1.6/ ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler qui soit susceptible d'avoir une incidence sur les comptes consolidés clos au 31 décembre 2020.

1.7/ ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le montant des frais de recherche et développement et leur traitement comptable sont indiqués à la note 7 de l'annexe des comptes consolidés du Groupe.

1.8/ DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

I – Liste des principaux facteurs de risques

Risques liés au secteur d'activité	Lois et réglementations Risques liés à la qualité et à la sécurité des produits Risques liés à la concentration des acteurs et à la concurrence sur un secteur développé Risques liés au changement climatique
Risques stratégiques et opérationnels	Ressources humaines et santé, sécurité au travail Propriété intellectuelle et innovation Continuité de l'exploitation Systèmes d'information et cyber-risques Risques juridiques (contractuels, procédures,...)
Risques de marché et risques sur les matières premières	Risques de change, de taux d'intérêt et de liquidité Risque de contrepartie Risques liés aux cours des matières premières

II – Descriptif des principaux facteurs de risque

1) Risques liés au secteur d'activité

- Lois et réglementations

Le Groupe Installux est soumis à de nombreux règlements et législations dans les pays où il est présent. Il doit s'assurer du respect des obligations sociales en vigueur et de la conformité aux réglementations locales des produits commercialisés.

Pour cela, il s'appuie sur des conseils extérieurs et sur les compétences internes de ses techniciens et managers qui assurent une veille réglementaire et législative. D'autre part, le Groupe est présent dans des instances professionnelles afin de mieux anticiper les évolutions futures.

- Risques liés à la qualité et à la sécurité des produits

Le Groupe Installux a mis en place depuis de nombreuses années un suivi qualité de ses produits et veille au respect des normes en vigueur notamment en matière de sécurité. Il procède régulièrement à des essais auprès d'organismes accrédités pour certifier le respect de ces normes.

- Risques liés à la concentration des acteurs et à la concurrence sur un secteur développé

Le Groupe Installux est présent sur trois secteurs liés au métier de gammiste aluminium : le bâtiment/habitat, l'agencement de bureau et l'agencement de magasin.

Sur ces trois secteurs, nous assistons depuis plusieurs années à une diminution du nombre d'acteurs par le jeu des rachats, fusions, etc. et à une concentration verticale avec l'intégration des métiers amonts et parfois aval.

C'est pour faire face à cette évolution que le Groupe a acquis une société de laquage (France Alu Color) en 2003 et une seconde unité de laquage en Espagne en 2019, et investi dans l'activité d'extrusion (IES) depuis 2010.

- Risques liés au changement climatique

Les activités du Groupe n'ont pas de relation directe avec les risques liés au changement climatique. Néanmoins, le Groupe Installux est conscient qu'il évolue dans un écosystème globalisé et qu'il ne peut pas ignorer cette problématique.

L'ensemble du personnel du Groupe est sensibilisé sur ce risque qui est pris en compte notamment dans les réflexions « produits » et dans les programmes d'investissements.

2) Risques stratégiques et opérationnels

- Ressources humaines et santé, sécurité au travail

Conscient de l'importance du capital humain pour l'avenir du Groupe, la Direction Générale porte une attention particulière à la gestion du personnel et à la capacité des différentes filiales à maintenir un niveau de compétence et de qualification élevé. Les recrutements, les plans de formation, et la gestion des ressources humaines doivent prendre en compte ces éléments pour assurer l'avenir du Groupe.

Le Groupe, conscient de son rôle sur la santé et la sécurité de son personnel et de son impact sur l'environnement, se veut un acteur responsable. Une politique de sensibilisation débutée depuis plusieurs années auprès du personnel s'est traduite par une amélioration significative de la sécurité au travail et par une prise de conscience de ses collaborateurs de l'impact de leur activité sur leur environnement.

- Propriété intellectuelle et innovation

Le renouvellement des gammes et la mise au point de nouveaux produits est l'une des principales préoccupations du Groupe. C'est l'un des moyens essentiels d'assurer sa compétitivité, de maintenir sa croissance organique et d'accroître sa rentabilité. Certaines de ces innovations peuvent faire l'objet de brevets.

Pour cela, le Groupe veille au niveau de compétence de ses équipes au sein des différents pôles techniques et n'hésite pas à faire appel à des prestataires extérieurs pour élargir son socle de compétence et rester un acteur innovant sur son marché.

D'autre part, le Groupe est propriétaire de marques et noms de domaine. Conscient qu'il ne peut se prémunir totalement contre l'utilisation frauduleuse de ses droits de propriété intellectuelle, il pourrait être amené à prendre des mesures juridiques pour en assurer la protection et défendre ses droits.

- Continuité de l'exploitation

Comme tout acteur industriel, le Groupe Installux est exposé à la survenance d'incidents imprévus pouvant entraîner des arrêts temporaires d'activité susceptibles d'affecter significativement le site concerné. Ce risque est minimisé par l'éclatement géographique des sites.

Le Comité Exécutif, très sensibilisé à ce type de risque, est très vigilant sur l'application des consignes de sécurité sur l'ensemble des sites du Groupe et veille au bon entretien des bâtiments et matériels. Des tests de sécurité sont réalisés pour sensibiliser le personnel et valider les procédures de sauvegarde.

- Systèmes d'information et cyber-risque

L'un des risques majeurs identifiés pour assurer la continuité de l'exploitation des unités du Groupe est le risque informatique. Ce dernier a fait l'objet d'investissements importants pour permettre une reprise très rapide de l'activité en cas de défaillance de l'une des salles informatiques ou sur le réseau de transport des flux numériques. La réplication en temps réel des données sur plusieurs lieux de stockages numériques et le doublement de nos flux avec tous nos sites contribuent fortement à cette sécurisation. Le Groupe veille également à la protection de ses données en mettant en place des systèmes de sécurisation, en formant son personnel informatique et en sensibilisant l'ensemble de ses collaborateurs sur les risques d'intrusion dans ses systèmes informatiques.

- Risque juridique

Litiges : comme tout acteur économique, le Groupe Installux peut être exposé à des risques de contentieux et réclamations dans le cours normal de ses activités. En l'absence de service juridique interne, le Groupe s'appuie sur des conseils extérieurs pour gérer ses réclamations contentieuses.

Un point régulier est fait avec la Direction financière et une synthèse des dossiers les plus significatifs est présentée régulièrement au Comité Exécutif et aux auditeurs du Groupe lors de leurs interventions semestrielles.

Contrats importants : ce risque est clairement identifié par le Groupe Installux. Tout au long de la phase d'étude préalable, les risques sont évalués, et le Groupe n'hésite pas à faire appel à des conseils spécialisés pour l'assister dans ces démarches.

3) Risques de marché et risques sur les matières premières

- Risques de change, de taux d'intérêt et de liquidité

Ces facteurs de risque et leur méthode de gestion sont décrits dans la note 25 des comptes consolidés.

- Risque de contrepartie

Ce facteur de risque et sa méthode de gestion sont décrits dans la note 25 des comptes consolidés.

- Risques liés aux cours des matières premières

Ce facteur de risque et sa méthode de gestion sont décrits dans la note 25 des comptes consolidés.

III – Assurance et couverture des risques

Le Groupe Installux dispose de contrats d'assurance globaux souscrits auprès de compagnies de 1^{er} rang. Les contrats pour les risques de dommages aux biens, pertes d'exploitation et responsabilité civile sont négociés au niveau du Groupe pour l'ensemble de ses filiales. Ces contrats font l'objet d'une révision régulière en fonction d'évaluations techniques et de scénarios de sinistres probables.

GRUPE INSTALLUX

Certains contrats peuvent être négociés directement au niveau d'une filiale pour répondre à une particularité locale ou à un besoin de couverture de risque spécifique.

L'objectif du Groupe Installux est de développer un programme de gestion du risque procurant un haut niveau de garanties assorties de franchises relativement faibles.

Pour le risque client, difficilement assurable à un coût raisonnable compte tenu du secteur d'activité, le Groupe Installux a fait le choix de n'assurer que le chiffre d'affaires réalisé à l'international et d'assumer le risque pour la France. Ce risque fait l'objet d'un suivi particulier et d'un reporting spécifique auprès de la Direction Générale du Groupe, sous la responsabilité de chaque Directeur de filiale supervisé par la Direction financière

1.9/ DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe Installux n'a pas dépassé le seuil d'effectif (500 salariés permanents) lui imposant d'inclure dans le présent rapport de gestion des déclarations de performance extra-financière, notamment sur la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

TITRE 2 – LA SOCIÉTÉ INSTALLUX

2.1/ COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels qui vous sont présentés sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Fait caractéristique de l'exercice :

Faisant usage des délégations qui lui ont été conférées par les Assemblées générales du 14 juin 2018 et du 13 juin 2019, le Conseil d'administration, lors de sa séance du 27 avril 2020, a annulé la totalité des 18 214 actions que la société auto-détenait à cette date.

Le capital s'est ainsi trouvé ramené de 4 856 000 euros divisé en 303 500 actions à 4 564 576 euros, divisé en 285 286 actions.

Chiffre d'affaires et marge :

Le chiffre d'affaires global a été de 71 862 K€. En l'absence de hausse de tarif, la diminution de 10 % par rapport à 2019 s'explique par une diminution de volumes liée à la crise sanitaire.

Le recul de la marge brute s'est limité à 2 686 K€ du fait d'une amélioration du taux de marge brute de 1,2 point, essentiellement grâce à des gains sur achats d'aluminium.

Titres de participation :

L'opération de cession des titres de la société Roche Habitat a eu un impact global de - 1 025 K€ sur le résultat exceptionnel, se décomposant ainsi :

Prix de cession :	500 K€
Abandon de compte courant préalable :	- 1 244 K€
Sortie des titres (valeur brute) :	- 4 010 K€
Reprise de provision sur titres :	3 729 K€
Total :	- 1 025 K€

GROUPE INSTALLUX

Analyse du résultat :

en K€	Montant	Variation / N-1	
Marge sur coûts variables	22 525	-2 035	+ 1,4 pt
Résultat d'exploitation	7 035	-982	- 12 %
Résultat financier	3 063	+3 509	
Résultat exceptionnel	-1 013	-696	
Intéressement et participation	-412	+44	
Résultat avant IS	8 674	+1 875	+ 28 %
Résultat net	6 792	+2 308	+ 51 %

Le recul de la marge sur coûts variables est lié à la baisse d'activité due à la crise sanitaire.

La diminution du résultat d'exploitation est limitée à 982 K€ en raison de la baisse conjointe des charges de personnel pour 552 K€ et des frais fixes pour 234 K€. Les principales baisses des frais fixes concernent les prestations FCCE pour 383 K€, les frais de déplacement et de réception pour 322 K€ et les dotations aux amortissements pour 175 K€ ; alors que les principales hausses sont le coût net des impayés clients pour 461 K€ et les équipements de travail pour 129 K€ (dont matériel de protection Covid : 132 K€).

Le résultat financier comprend des dividendes reçus de la société FAC pour 3 000 K€ et n'enregistre aucune dotation aux provisions sur titres, contre 715 K€ en 2019.

Le résultat exceptionnel enregistre :

- l'impact net de la cession des titres de la société Roche Habitat pour – 1 025 K€,
- une mise au rebut de stock pour 446 K€,
- au titre des provisions pour risques, une dotation de 37 K€ contre 363 K€ en 2019, et une reprise de 486 K€ contre 151 K€ en 2019.

Le résultat net est en progression de 51 %. Après retraitement des dividendes, des impacts exceptionnels de la cession de la société Roche Habitat et de l'absence de dotation aux provisions sur titres, il est quasiment stable.

Capitaux propres :

Début d'exercice :	68 891 K€
Réduction de capital :	- 5 967 K€
Dividendes 2019 :	0 K€
Résultat 2020 :	6 792 K€
Fin d'exercice :	<u>69 715 K€</u>

Trésorerie :

Les disponibilités figurant au bilan pour 22,3 M€ comprennent 16,0 M€ de comptes à terme renouvelables mensuellement ou semestriellement et 2,3 M€ d'escompte en valeur.

GRUPE INSTALLUX

La hausse de la trésorerie de 9,6 M€ se décompose ainsi :

Marge brute d'autofinancement :	+ 7,8 M€
Diminution du besoin en fonds de roulement :	+ 3,8 M€
Investissements nets (acquisitions – 1,1 et cessions + 0,7) :	– 0,4 M€
Achat de titres d'autocontrôle :	– 1,7 M€
Total :	+ 9,6 M€

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 26 256 € au titre des dépenses non-déductibles fiscalement visées par l'article 39-4 du même Code ; l'impôt correspondant s'élève à 7 352 € (au taux marginal de l'impôt sur les sociétés de 28 %, hors contributions additionnelles).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a été procédé, en application de l'article 39-5 du même Code, à la réintégration dans le bénéfice imposable de la société d'aucun frais généraux.

Informations relatives aux délais de paiement clients et fournisseurs :

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant dans les tableaux ci-dessous le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2020 et dont le terme est échu, ventilé par tranche de retard, ainsi que le nombre de tiers concernés.

Les délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement sont les délais contractuels. Ils sont généralement compris entre 30 jours fin de mois et 60 jours fin de mois pour les fournisseurs et entre un paiement comptant et une échéance à 60 jours fin de mois pour les clients.

Factures fournisseurs échues et non réglées au 31/12/2020	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL
Nombre de fournisseurs concernés					27
Montant HT en K€	0	19	102	43	163
Pourcentage des achats HT de l'exercice	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %

Factures clients échues et non réglées au 31/12/2020 (hors clients douteux)	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL
Nombre de clients concernés					144
Montant HT en K€	872	13	136	296	1 317
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	1,2 %	0,0 %	0,2 %	0,4 %	1,8 %

Tableau des résultats des cinq derniers exercices :

Le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport.

2.2/ AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le Bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 6 791 941,51 €, majorée d'une somme de 29 142,40 euros à prélever sur le compte « Réserve Légale » en sorte de ramener le montant de celle-ci à 10 % du nouveau capital social, soit au total la somme de 6 821 083,91 €, de la façon suivante :

- une somme de 2 282 288 euros (soit 8 euros par action) serait distribuée aux actionnaires à titre de dividendes, étant précisé que dans l'hypothèse où, au jour de la mise en paiement du dividende, la société détiendrait certaines de ses propres actions, la quote-part du dividende revenant auxdites actions sera affectée à un compte « Report à Nouveau » créditeur à ouvrir au passif du bilan, ci	2 282 288,00 €
- une somme de 4 538 795,91 euros serait virée au compte « Autres Réserves », qui se trouverait ainsi porté de 56 501 577,42 euros à 61 040 373,33 euros, ci	4 538 795,91 €
TOTAL	<u>6 821 083,91 €</u>

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 29 juin 2021.

Pour ceux des associés qui opteraient pour la soumission des dividendes perçus au barème progressif de l'impôt sur le revenu (par dérogation au prélèvement forfaitaire unique instauré par la loi de finances pour 2018), il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 282 288 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

2.3/ DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

	Dividende Total	Dividende éligible à la réfaction	Dividende non éligible à la réfaction
Exercice clos le 31 décembre 2017	2 124 500 € (7,00 € par action)	2 124 500 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	1 972 750 € (6,50 € par action)	1 972 750 €	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	0 €	0 €	0 €

2.4/ JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons d'allouer au Conseil d'administration, au titre de l'exercice écoulé, des jetons de présence pour un montant global de 24 000 euros (net du forfait social).

2.5/ OPÉRATIONS AFFECTANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

1 - Le Conseil d'administration a fait, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 13 juin 2019 lors de l'adoption du programme de rachat d'actions propres :

Au titre de ce programme de rachat d'actions et au cours de l'exercice écoulé, les informations sont les suivantes :

- nombre d'actions achetées : 5 752 actions, au cours moyen unitaire de 290,35 euros, pour un montant total de 1 670 100 euros ;
- nombre d'actions vendues : néant,
- nombre d'actions annulées au cours de l'exercice : 18 214 actions, dont 2 600 actions achetées au cours de l'exercice écoulé,
- réallocation : néant,
- finalité des programmes de rachat : annulation des actions,
- frais de négociation : 3 340 euros,
- nombre d'actions détenues en propre par la société au 31 décembre 2020 : 3 152 actions, soit 1,10 % du capital social, pour valeur d'achat globale de 943 858 € et une valeur nominale de 50 432 €.

2 - Compte tenu du contexte de crise économique consécutive à l'épidémie de Covid-19, nous avons estimé en 2020 qu'il n'était pas opportun de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions ; celui adopté lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2019 a donc continué à courir jusqu'au 31 décembre 2020.

2.6/ ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous informons qu'aucun mandat de Commissaire aux comptes n'arrive à expiration avec la présente Assemblée générale.

Mandats des administrateurs :

Nous vous informons que les mandats d'Administrateurs de Monsieur Christian CANTY et de Madame Stéphanie CANTY viennent à expiration avec la présente Assemblée Générale, et qu'il y aura donc lieu de statuer sur le renouvellement de ces mandats.

Nous vous proposons de renouveler, pour une nouvelle durée de six années, le mandat d'Administrateur de Monsieur Christian CANTY et le mandat d'Administratrice de Madame Stéphanie CANTY.

2.7/ ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

État de la participation des salariés au capital de la société :

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, il n'y avait pas d'actions détenues par le personnel, de la société et des sociétés qui lui sont liées dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou par les salariés ou anciens salariés dans le cadre de Fonds Communs de Placement d'Entreprise.

Nous vous signalons que la société FINANCIERE DES SALARIES D'INSTALLUX, qui regroupait depuis 2008 des salariés du Groupe et dont la société FINANCIERE CCE avait pris le contrôle à 100% fin 2019, a été dissoute le 12 novembre 2020, avec effet au 29 décembre 2020. Cette dissolution a eu pour effet une transmission universelle de son patrimoine au profit de la société FINANCIERE CCE.

Option d'achat ou de souscription d'actions - Attribution d'actions gratuites :

Notre société n'a pris aucune décision dans ces domaines.

2.8/ PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

2.8.1. À notre connaissance, à la date du 31 décembre 2020, les seuils légaux étaient franchis par les actionnaires suivants, étant rappelé qu'à la suite du transfert de cotation de la société sur Euronext Growth, et en l'absence de clauses statutaires spécifiques instaurant un droit de vote double pour les titres inscrits au nominatif depuis au moins deux ans, les dispositions de la Loi n°2014-384 du 9 mars 2014, dite « Loi Florange », ne s'appliquent plus à notre société :

Actionnaires	Seuil franchi	
	En capital (285 286 actions)	En droit de vote (285 286 droits de vote)
Financière CCE	66,67 %	66,67 %
Amiral Gestion	5,00 %	5,00 %

Au cours de l'exercice 2020, la société n'a reçu qu'une déclaration de franchissement de seuil : la société FINANCIERE CCE a déclaré avoir franchi, seule, en hausse, le 27 avril 2020, le seuil de 2/3 du capital de la société INSTALLUX et détenir seule 195 291 actions, soit 68,45 % du capital et 79,89 % des droits de vote de cette société (pour mémoire, au 27 avril 2020, la société étant encore cotée sur Euronext, le droit de vote double subsistait). Ce franchissement de seuil a résulté de la réduction de capital susmentionnée suite à l'annulation de 18 214 actions auto-détenues.

Nous vous précisons qu'à la suite de la transmission universelle du patrimoine de la société FINANCIERE DES SALARIES D'INSTALLUX au profit de la société FINANCIERE CCE, celle-ci détient seule 203 162 actions, soit 71,21 % du capital et des droits de vote de la société INSTALLUX, sans que ceci ait entraîné un franchissement de seuil.

Au 31 décembre 2020, le public détenait 27,68 % du capital et des droits de vote.

2.8.2. Etat récapitulatif des opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société réalisées au cours de l'exercice :

Mises à part les opérations détaillées au paragraphe 2.8.1., la société a été notifiée, conformément à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et des dispositions de l'article 223-22 du règlement général de l'AMF, des transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 par des dirigeants et personnes assimilées sur les titres de la société :

Nom du dirigeant et assimilés	Nature de l'opération	Date de l'opération	Nombre de titres	Montant
FINANCIERE CCE (holding familiale de contrôle)	Achat	24/12/2020	74	25 890 €
FINANCIERE CCE (holding familiale de contrôle)	Achat	29/12/2020	57	19 640 €
Total			131	45 530 €

2.9/ ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Au cours de l'exercice 2020, le cours de l'action a évolué de la façon suivante :

- cours au 31 mars 2020 : 220,00 €
- cours au 30 juin 2020 : 314,00 €
- cours au 30 septembre 2020 : 278,00 €
- cours au 31 décembre 2020 : 346,00 €

Ainsi, au 31 décembre 2020, la capitalisation boursière de la société s'élevait à 98 709 K€, inférieure de 2 % aux capitaux propres consolidés du Groupe.

2.10/ OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le Comité social et économique n'a émis aucune observation, en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du Travail, sur la situation économique et sociale de l'entreprise.

2.11/ SUCCURSALES

Notre société ne dispose d'aucune succursale, ni en France, ni à l'étranger.

2.12/ PRÊTS INTER ENTREPRISES

Notre société n'a consenti aucun prêt inter-entreprises dans le cadre des dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier.

TITRE 3 – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

COMPOSITION ET REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration était composé des membres suivants :

- Monsieur Christian CANTY, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Christophe CANTY, Directeur Général,
- Madame Nicole CANQUERY,
- Monsieur Gérard COSTAILLE,
- Monsieur Sylvain CHARRETIER, Directeur Général Délégué,
- Monsieur Olivier CROS,
celui-ci ayant démissionné de son mandat le 17 juillet 2020,
- Madame Stéphanie CANTY,
- Financière CCE, représentée par Madame Marie-Josée CANTY,
- Madame Caroline CANTY.

Le Conseil d'Administration veille à ce que la sélection des membres qui le composent lui permette d'assurer une diversité des compétences, ainsi qu'une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Au 13 avril 2021, le Conseil d'Administration comprend 4 femmes et 4 hommes et dispose ainsi d'une proportion d'administrateurs de chaque sexe d'au moins 40 %.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois : le 27 avril 2020, le 25 juin 2020, le 8 septembre 2020 et le 30 octobre 2020.

GROUPE INSTALLUX

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Nom, Prénom, Domicile des Mandataires sociaux	Date de naissance	Date de nomination	Autres fonctions
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
M. Christian CANTY 601, chemin des Grandes Vierres DOMMARTIN (Rhône)	23.11.1947	18.06.2015 Administrateur 23.11.2017 Président	<u>Président</u> : . INSTALLUX GULF <u>Administrateur</u> : . INSTALLUX TRADING EXPORT <u>Administrateur Unique</u> : . INSTALLUX EXTRUSION SERVICES SL <u>Gérant</u> : . FINANCIERE CCE SARL . I.M.G. SARL . IMMOBILIERE CCE SCI . COMPANS INDUSTRIES REUNIES SCI . MARCILLOLES SCI <u>Représentant permanent de FINANCIERE CCE, Gérante</u> : . LES CEMBROS SC
DIRECTEUR GENERAL – ADMINISTRATEUR			
M. Christophe CANTY 56 bis, avenue du 8 Mai 1945 TASSIN LA DEMI LUNE (Rhône)	06.05.1975	25.06.2020 Administrateur 23.11.2017 Directeur Général	<u>Gérant</u> : . FINANCIERE CCE SARL . I.M.G. SARL . CCEE SCI . M.J.C.S. SCI . JUKI SCI <u>Administrateur</u> : . INSTALLUX GULF . INSTALLUX TRADING EXPORT
DIRECTEUR GENERAL DELEGUE – ADMINISTRATEUR			
M. Sylvain CHARRETIER 3, rue du Château d'eau GUIGNES (Seine et Marne)	30.06.1972	15.06.2017 Administrateur 23.11.2017 DGD	<u>DGD</u> : . SOFADITIASSO SAS <u>Salarié</u> : . I.M.G. SARL

GRUPE INSTALLUX

ADMINISTRATEURS			
Mme Nicole CANQUERY 3, clos de Amaryllis CHARNAY LES MACON (Saône et Loire)	27.04.1956	14.06.2018	<u>Salariée</u> : .FINANCIERE CCE SARL
M. Gérard COSTAILLE 2, route d'Avallon SAINTE MAGNANCE (Yonne)	15.03.1949	25.06.2020 Administrateur	<u>Gérant</u> : .FINANCIERE CCE SARL
Mme Stéphanie CANTY 312, Chemin de Palayer CIVRIEUX D'AZERGUES (Rhône)	11.04.1973	18.06.2015	<u>Présidente</u> : .CDC CONSEIL SAS <u>Gérante</u> : .M.J.C.S. SCI
FINANCIERE CCE Chemin du Bois Rond SAINT BONNET DE MURE (Rhône)	484 496 161 RCS LYON	15.06.2017	<u>Présidente</u> : . FRANCE ALU COLOR SAS . SOFADI-TIASO SAS . CAMPUS ALUMINIUM INSTALLUX SAS
Rep. par Mme Marie-Josée CANTY 601, chemin des Grandes Vierres DOMMARTIN (Rhône)	08.08.1944	15.06.2017	<u>Gérante</u> : . LESCEMBROSSC
Mme Caroline CANTY 56 bis, avenue du 8 Mai 1945 TASSIN LA DEMI LUNE (Rhône)	22.07.1975	15.06.2017	<u>Gérante</u> : . SCIE2C

POUVOIRS DES DIRIGEANTS

1/ La Direction Générale est exercée par Monsieur Christophe CANTY.

Dans le cadre des relations internes de la société, aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

2/ Au cours de l'exercice 2020, Monsieur Christophe CANTY a été assisté par un Directeur Général Délégué : Monsieur Sylvain CHARRETIER.

Dans le cadre des relations internes de la société, les pouvoirs du Directeur Général Délégué sont limités, celui-ci ne pouvant, sans l'accord préalable du Conseil, accomplir l'une des opérations suivantes :

- emprunts autres que les découverts normaux en banque,
- octroi de prêt, subvention ou abandon de créance,
- constitution d'hypothèques, nantissements, cautions et autres garanties,
- participation à toute société, entreprise, groupement ou autre ; augmentation ou réduction des participations existantes,
- acquisition, disposition, crédit-bail ou location, comme preneur ou bailleur, d'immeuble, fonds de commerce ou droit de propriété industrielle ou intellectuelle,
- ouverture ou fermeture d'établissement,
- investissement sortant du cadre de la gestion courante de la société.

INFORMATION CONCERNANT LES ORGANES DE CONTROLE

Commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux comptes de la société sont les suivants :

	Date de nomination	Fin de mandat
TITULAIRES		
PREMIER MONDE <i>M. Patrick VELAY</i>	15 juin 2017	Comptes 31 décembre 2022
NOVANCES <i>M. Christophe ALEXANDRE</i>	13 juin 2019	Comptes 31 décembre 2024
SUPPLEANT		
M. Arnaud MALIVOIRE	15 juin 2017	Comptes 31 décembre 2022

Comité d'audit

Suite au transfert de cotation de la société sur Euronext Growth, le Comité d'audit a été supprimé par décision du Conseil d'administration du 30 octobre 2020.

ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS

Aucune délégation de pouvoir ou de compétence en matière d'augmentation de capital n'a été accordée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L 225-37-4 2° DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2020, aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de notre société et l'une de nos filiales.

TITRE 4 – RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Instauration d'un nouveau programme de rachat d'actions

Nous souhaitons vous proposer la mise en place d'un nouveau programme de rachat de ses propres actions par la société.

Les rachats d'actions pourraient notamment être utilisés pour annuler des actions dans le cadre de l'autorisation qui vous sera soumise à cet effet, afin de pouvoir mettre en œuvre une politique de retour vers les actionnaires.

Les objectifs du programme de rachat seraient les suivants :

- annulation de tout ou partie des actions rachetées, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois ;
- remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion ou d'apport, conformément à la réglementation applicable ;
- mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- et plus généralement réalisation de toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

L'autorisation serait accordée dans les limites suivantes :

- pourcentage de rachat maximum de capital autorisé : 10 % du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation (ou 5 % s'il s'agit d'acquisitions d'actions faites en vue de leur conservation et leur remise ultérieure en paiement ou en échange) ;
- prix d'achat unitaire maximum : 400 euros ; représentant au jour de la rédaction du présent rapport, sur la base d'un capital de 4 564 576 euros, divisé en 285 286 actions, et sans tenir compte des actions déjà détenues, un montant maximum à consacrer à ce programme de 11 411 200 euros ;
- durée : 18 mois, soit jusqu'au 21 décembre 2022.

Les opérations de rachat d'actions pourraient être effectuées à tout moment, sauf en période d'offre publique sur le capital de la société.

Il est rappelé que l'autorisation d'acheter ses propres titres est soumise par la loi à plusieurs limites. En particulier, la société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 % du total de ses propres titres ; l'acquisition ne peut avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables ; les actions auto-détenues n'ont pas droit de vote et les dividendes leur revenant sont affectés le cas échéant au report à nouveau.

Si vous décidez d'approuver l'instauration de ce programme de rachat d'actions propres, vous voudrez bien déléguer à votre Conseil d'administration tous les pouvoirs nécessaires pour sa mise en œuvre.

Réduction de capital

Nous vous demanderons de déléguer, pour une durée de 18 mois, tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'annulation de tout ou partie des actions de la société acquises dans le cadre du programme d'achat d'actions autorisé par votre Assemblée.

Ainsi, votre Conseil d'administration pourra, s'il le juge opportun, réduire le capital, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, par annulation de tout ou partie des actions acquises.

TITRE 5 - CONCLUSION

Vous allez maintenant entendre la lecture des rapports des Commissaires aux comptes, puis nous répondrons à vos questions.

Nous vous demanderons ensuite de donner acte à vos Administrateurs des informations contenues dans le présent rapport, d'approuver purement et simplement les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils viennent de vous être présentés et d'une façon plus générale d'adopter les résolutions qui vous seront soumises.

Fait à Saint-Bonnet-de-Mure
Le 13 avril 2021

Le Conseil d'administration

TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en K€)

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Réserves + R. à N.</i>	<i>Quote-part Dividendes</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50 %)					
S.A.S. Sofadi-Tiaso	617	100,00	11 354		13 728
St-Bonnet-de-Mure (69)	16 697		11 354		-93
S.A.S. France Alu Color	700	100,00	1 893		14 380
Marcilloles (38)	15 836	3 000	1 893		1 219
S.L. Installux Extrusión Services	10	100,00	10	37 550	31 214
Parets del Valles - Barcelone - ESPAGNE	8 774		10		-2 295
S.A. Installux Trading Export	(1) 93	100,00	72		(2) 311
Nyon - SUISSE	(1) 1 695	103	72		(2) 214
S.A.R.L. Installux Management Gestion - I.M.G.	8	100,00	5		4 649
St-Bonnet-de-Mure (69)	933		5		92
SAS Campus Aluminium Installux	10	100,00	10	390	298
St-Bonnet-de-Mure (69)	-24				-26
<p>(1) conversion au cours de clôture</p> <p>(2) conversion au cours moyen de l'exercice</p>					

RESULTATS DE LA SOCIETE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en €)

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois) :	31/12/2020 12	31/12/2019 12	31/12/2018 12	31/12/2017 12	31/12/2016 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 564 576	4 856 000	4 856 000	4 856 000	4 856 000
Nombre d'actions - ordinaires	285 286	303 500	303 500	303 500	303 500
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	71 861 970	80 054 878	78 039 781	74 975 344	75 444 864
Résultat avant impôt, participation, intéressement, dotation et reprise amortissements et provisions	6 664 076	9 824 174	10 131 830	8 987 840	10 354 285
Impôts sur les bénéfices	1 881 783	2 314 268	2 351 065	1 949 520	2 777 739
Intéressement, participation des salariés	412 178	456 269	373 862	367 790	496 759
Dotation et reprise amortissements et provisions	-2 421 827	2 569 305	3 239 472	2 188 152	2 108 420
Résultat net	6 791 942	4 484 332	4 167 432	4 482 378	4 971 367
Résultat distribué	2 282 288	0	1 972 750	2 124 500	2 428 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, intéressement, avant dotation et reprise amortissements et provisions	15	23	24	22	23
Résultat après impôt, participation, intéressement, dotation et reprise amortissements et provisions	24	15	14	15	16
Dividende attribué	8	0	6,5	7	8
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	142	144	135	135	133
Masse salariale	4 162 447	4 597 118	4 347 344	4 280 301	4 102 472
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales...)	1 895 270	2 012 299	1 962 440	1 860 587	1 937 612

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

COMPTE DE RÉSULTAT CONDENSÉ

NOTES	En K€	2020	2019
Note 5	CHIFFRES D'AFFAIRES	113 247	133 251
	Achats consommés	-53 885	-65 333
	Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	-235	81
Note 6	Charges de personnel	-21 954	-22 821
	Charges externes	-21 658	-24 430
	Impôts et taxes	-1 235	-1 316
	Dotations aux amortissements	-7 902	-7 224
Note 8	Dotations nettes aux provisions	366	242
Note 9	Autres produits et charges d'exploitation (1)	-187	-434
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	6 558	12 015
Note 11	Autres produits et charges opérationnels non courants	-857	300
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	5 702	12 315
	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	58	290
	Coût de l'endettement financier brut	-177	-213
Note 12.1	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-119	77
Note 12.2	Autres produits et charges financiers	-26	-87
Note 13	Charge d'impôt	-1 589	-3 302
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	3 967	9 004
	. dont part du Groupe	3 613	8 695
	. dont part des intérêts minoritaires	355	308
Note 14	Résultat par action (part du Groupe)	12,66	29,57
Note 14	Résultat dilué par action (part du Groupe)	12,66	29,57

Il n'y a pas eu d'activité abandonnée sur les exercices présentés, ni de filiale mise en équivalence.

(1) Essentiellement pertes sur créances irrécouvrables (hors effet des dotations et reprises sur provisions).

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En K€	2020	2019
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (REPORT)	3 967	9 004
Autres éléments du résultat net global :		
- Écarts de conversion	-176	94
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net consolidé	-176	94
- Écarts actuariels sur les engagements de retraite (cf. note 19)	136	-179
- Divers	3	
- Impôts différés sur écarts actuariels	-35	45
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net consolidé	104	-134
RÉSULTAT NET GLOBAL	3 895	8 964
- dont part du Groupe	3 630	8 641
- dont part des intérêts minoritaires	265	323

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONDENSÉ

ACTIF

NOTES	En K€	2020	2019
Note 15.1	Écarts d'acquisition	663	663
Note 15.3	Immobilisations incorporelles	773	524
Note 15.4	Immobilisations corporelles	35 212	36 554
Note 15.4	Actifs liés aux droits d'utilisation	15 136	18 311
Note 15.5	Actifs financiers non courants	787	836
Note 15.6	Autres actifs non courants		59
Note 26	Impôts différés actifs nets	1 609	1 228
	TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	54 180	58 175
Note 16.1	Stocks	30 237	31 410
Note 16.2	Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	22 584	22 007
	Créances d'impôt sur les sociétés	966	95
Note 16.4	Autres actifs courants	2 732	2 630
Note 17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 066	27 597
	TOTAL DES ACTIFS COURANTS	87 584	83 739
	TOTAL ACTIF	141 764	141 914

PASSIF

NOTES	En K€	2020	2019
Note 18	Capital	4 565	4 856
	Prime de fusion	877	877
	Réserves et résultats consolidés	94 350	92 099
	Capitaux propres - Part du Groupe	99 791	97 831
	Intérêts minoritaires	930	813
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	100 721	98 645
Note 19	Engagements au titre des pensions et retraites	2 004	2 212
Note 20.1	Provisions non courantes		
Note 21.2	Dettes financières non courantes		
Note 22	Dettes financières non courantes liées aux obligations locatives	12 139	15 286
Note 26	Impôts différés passifs nets		156
	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	14 143	17 654
Note 20.2	Provisions courantes	585	1 053
Note 21.2	Dettes financières courantes	6 000	4 195
Note 22	Dettes financières courantes liées aux obligations locatives	3 147	3 116
	Dettes fournisseurs	11 771	10 502
	Dettes d'impôt sur les sociétés	11	417
Note 23	Autres passifs courants	5 386	6 333
	TOTAL DES PASSIFS COURANTS	26 899	25 615
	TOTAL PASSIF	141 764	141 914

GROUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE NETTE CONDENSÉ

NOTES	En K€	2020	2019
	Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	3 967	9 004
	Amortissements (1) et provisions (hors actif circulant), dont variation des engagements au titre des indemnités de fin de carrière	7 613	7 442
	Autres charges et produits calculés (badwill)		-973
	Plus ou moins-values de cessions	851	254
Note 12.1	Coût de l'endettement financier net (excédent en 2019)	119	-77
	Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 589	3 302
	Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	14 139	18 951
Note 16.1	Impôts versés	-2 374	-3 527
Note 16.2	Variation des stocks	-802	-9 434
	Variation du poste clients	-1 035	-940
	Variation du poste fournisseurs	1 483	-360
	Variation des autres actifs et passifs courants	-2 186	2 724
	Variation des autres actifs et passifs non courants	106	
	Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-4 809	-11 537
	FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	9 330	7 414
Note 15.2	Acquisition d'immobilisations	-3 788	-10 267
	Cession d'immobilisations	66	102
	Flux nets liés aux acquisitions et cessions de filiales (2)	1 396	-4 540
	FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-2 326	-14 704
	Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-1 896
	Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-149	-142
	Acquisition d'actions propres	-1 670	-5 241
	Remboursement des dettes liées aux obligations locatives (capital et intérêts (3))	-3 288	-3 288
	Intérêts financiers nets versés (excédent en 2019)	-119	77
	FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-5 226	-10 489
	Incidence des variations de cours des devises	-116	31
	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	1 662	-17 748
Note 17	TRÉSORERIE NETTE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	23 404	41 152
Note 17	TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	25 066	23 404

(1) Dont 3 175 K€ de dotations aux amortissements des actifs liés aux droits d'utilisation en 2020 (idem 2019).

(2) Les flux liés aux acquisitions et cessions de filiales correspondent :

- en 2020, à la cession de Roche Habitat (prix de cession encaissé de 500 K€ au 31/12/20 et trésorerie « récupérée » de 886 K€ principalement).
- en 2019 : au prix d'acquisition (hors frais), lié à l'acquisition de l'unité de traitement de surface en Catalogne (cf. note 1.1). Pour information, le prix d'acquisition s'élevait à 5 213 K€ frais d'acquisition compris (constatés en résultat).

(3) Dont intérêts pour 172 K€ en 2020 et 203 K€ en 2019.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

La variation des stocks de - 0,8 M€ concerne Installux Extrusión Services pour - 2,2 M€ qui a bénéficié de conditions favorables d'achat de billets en 2020, et globalement Installux et Sofadi-Tiaso pour + 1,4 M€ qui ont réduit leurs stocks de 10 %. Déjà en 2019, Installux Extrusión Services avait constitué un important stock de billets, expliquant l'essentiel de la variation de - 9,4 M€.

Aucune société du Groupe n'a sollicité de reports d'échéances de dettes sociales ou de dettes fournisseurs, ni de décalages de règlement de loyers en raison de la crise sanitaire en 2020 (cf. note 1.1).

La trésorerie est une trésorerie nette de la trésorerie passive et des comptes courants répondant à la définition de la trésorerie.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Prime de fusion	Réserves et résultats consolidés	Autres éléments du résultat global		Total part Groupe	Mino-ritaires	Total
				Écart de conversion	Écarts actuariels liés aux IFC			
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2019	4 856	877	90 685	146	-237	96 327	632	96 959
Résultat net global			8 695	79	-134	8 641	323	8 964
Actions auto-détenues			-5 241			-5 241		-5 241
Dividendes			-1 896			-1 896	-142	-2 037
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	4 856	877	92 244	225	-370	97 831	813	98 645
Résultat net global			3 613	-87	104	3 630	265	3 895
Actions auto-détenues			-1 670			-1 670		-1 670
Annulation d'actions auto-détenues	-291		291					
Dividendes							-149	-149
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020	4 565	877	94 478	138	-266	99 791	930	100 721

Le total des réserves distribuables de la société mère représente 56 507 K€ des réserves du Groupe (hors résultat de la période) au 31 décembre 2020, contre 57 622 K€ au 31 décembre 2019.

Il sera proposé à l'Assemblée générale de verser un dividende de 8,00 € par action pour un montant total de 2 282 K€, alors qu'aucun dividende n'a été versé lors de l'exercice précédent en raison de la crise sanitaire.

NOTES ANNEXES

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 13 avril 2021. Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 juin 2021.

Installux est une société anonyme de droit français, située à Saint-Bonnet-de-Mure, et cotée sur Euronext Growth (cf. note 1.1). L'activité du Groupe par métier est décrite note 2.6.

NOTE 1 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

1.1 - Faits marquants

Faits marquants 2020 :

Le chiffre d'affaires du Groupe en 2020 s'est élevé à 113,2 M€, un repli de 15 % qui a concerné essentiellement la France car l'export a pu préserver ses volumes.

Cette baisse d'activité est la conséquence directe de la crise sanitaire qui a nécessité des mesures de confinement dès le 17 mars et a perturbé l'activité jusqu'au terme du 1^{er} semestre qui a vu son chiffre d'affaires diminuer de 27 %. En revanche, le Groupe a su retrouver au cours du 2^{ème} semestre un niveau d'activité quasiment comparable au 2^{ème} semestre 2019 avec une baisse de seulement 2 %.

Les mêmes causes ont produit les mêmes effets sur le résultat opérationnel courant, puisque la baisse de 5 457 K€ constatée au cours de l'année 2020 concerne le 1^{er} semestre pour un montant de 5 174 K€.

La société Installux a cédé sa participation de 100 % dans le capital de la société Roche Habitat le 5 octobre 2020. La vente des titres pour un prix ferme de 500 K€ a été effectuée au comptant. Compte tenu d'impacts non significatifs sur les différents états financiers des comptes consolidés, la déconsolidation de la société Roche Habitat a été opérée au 1^{er} janvier 2020.

La plus-value consolidée, constatée en résultat opérationnel non courant, s'est élevée à 843 K€. L'impact net sur le résultat 2020, tenant compte d'un abandon de créances de 1 244 K€ et de pertes sur stocks de 446 K€, a été une perte de 847 K€ (avant effet d'impôt).

Les conséquences de la cession de cette filiale constituent l'essentiel des éléments qui ont impacté les autres produits et charges opérationnels non courants.

Dans ce contexte de crise sanitaire, le Groupe a mis en œuvre toutes les actions nécessaires pour protéger ses employés ainsi que l'ensemble de ses parties prenantes, et pour limiter les conséquences sur ses opérations et ses résultats financiers.

Il est à noter que le Groupe Installux n'a sollicité aucun prêt garanti par l'État, ni de reports d'échéances de dettes sociales ou de dettes fournisseurs, ni de décalages de règlement de loyers. Les sociétés françaises du Groupe ont seulement bénéficié du dispositif de l'activité partielle lorsque cela s'est avéré indispensable, et en contrepartie, il a été décidé de ne procéder à aucune distribution de dividende en 2020.

La société Installux a changé de segment de cotation en 2020, en passant de Euronext Compartiment C à Euronext Growth, avec option pour le maintien du référentiel IFRS.

L'impact étant peu significatif, le Groupe n'a pas présenté d'information comparative retraitée de la cession de la société Roche Habitat. Mais l'impact de cette variation de périmètre a été identifié de manière spécifique dans le tableau de flux de trésorerie et dans les principaux tableaux de mouvement des postes de bilan, ainsi que dans les notes liées au compte de résultat en cas d'impact significatif.

Au cours de l'exercice 2020, la société Installux a acquis 5 752 de ses propres actions, pour un montant de 1 670 K€. Le 27 avril 2020, elle a procédé à l'annulation de 18 214 actions auto-détenues, ramenant son capital à 4 564 576 €.

La société IES n'a plus d'activité sur le site de Santa Perpetua de Mogoda depuis le 1^{er} janvier 2020. La société a mis fin au contrat de location, et n'a pas supporté de coûts significatifs liés à la fermeture du site. La presse à extrusion a été transférée sur le site de Santa Oliva, pour une remise en service sur le 1^{er} semestre 2021.

Rappel des faits marquants 2019 :

L'investissement de la société Installux Extrusión Services – IES - dans une nouvelle ligne d'extrusion en Catalogne (Espagne) avait été achevé en 2019, pour un montant de 7,2 M€, y compris 4,3 M€ en cours fin 2018.

Cette société avait en outre acquis une unité de traitement de surface en Catalogne en décembre 2019, pour un montant de 5,2 M€, frais d'acquisition de 673 K€ compris. L'accord prévoyait également la reprise de 49 salariés. L'analyse avait conduit à traiter cette acquisition comme un regroupement d'entreprises (cf. note 3.2). Elle avait généré un badwill de 973 K€, comptabilisé en autres produits et charges opérationnels non courants (cf. note 11). L'impact en résultat net des frais d'acquisition (nets d'impôt), s'était élevé à 469 K€ (cf. note 3.2).

Au cours de l'exercice 2019, la société Installux avait acquis 15 614 de ses propres actions, pour un montant de 5 241 K€.

L'endettement de 18,4 M€ qui apparaissait au 31 décembre 2019 était uniquement lié à la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location (cf. note 2.1), le Groupe n'ayant pas d'endettement à l'exception des dettes liées aux obligations locatives. Ainsi, la présentation de la note 21 sur la trésorerie nette d'endettement avait été modifiée, pour présenter un solde avant et après dettes sur obligations locatives.

1.2- Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

Aucune modification n'a été apportée aux comptes antérieurement publiés.

1.3- Événements postérieurs

Les perspectives budgétaires pour l'année 2021 permettent au Groupe d'envisager un retour à des performances plus conformes à ses standards, et ce malgré des incertitudes liées à l'épidémie de Covid-19 et ses impacts. La tendance de ce début d'année les confirme à ce jour.

Grâce à un endettement inexistant hors dettes financières liées aux obligations locatives de la norme IFRS 16, une trésorerie accumulée au fil des années, une gestion ayant depuis toujours fait ses preuves et surtout une implication forte de l'ensemble des salariés, le Groupe est raisonnablement optimiste quant à sa capacité à traverser cette période de turbulences.

NOTE 2 – PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET METHODES D'ÉVALUATION

2.1 – Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Installux au 31 décembre 2020 ont été établis en appliquant le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2020. Ce référentiel est disponible sur le site de l'Union Européenne.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 sont présentés ci-après :

- amendements IAS 1 et IAS 8 sur le seuil de matérialité : définition du terme significatif,
- amendements IFRS 3 – définition d'une entreprise,
- amendements IFRS 16 sur les aménagements de loyers,
- amendements à IFRS 9 Instruments financiers, à IAS 39 Instruments financiers, et à IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Réforme des taux d'intérêts de référence, phase 1 publiés le 26 septembre 2019 et applicables au 1^{er} janvier 2020.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, l'interprétation IFRS IC de novembre 2019 portant sur la durée exécutoire des contrats de location (IAS 16), et la durée d'amortissement des agencements inamovibles (IFRS 16) dont l'analyse a été finalisée en 2020, n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptées par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2020. Il s'agit principalement des amendements à IFRS 9 Instruments financiers, à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, et à IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Réforme des taux d'intérêts de référence, phase 2, publiés le 14 janvier 2021 et applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours, sont les suivants :

- Améliorations annuelles des normes cycle 2018-2020 : diverses dispositions publiées le 14 mai 2020 et applicables au 1^{er} janvier 2022,
- Amendements à IFRS 3 (référence au cadre conceptuel), IAS 16 (comptabilisation des produits générés avant la mise en service), et IAS 37 (contrats déficitaires), publiés le 14 mai 2020, et applicables au 1^{er} janvier 2022,
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants, publiés le 23 janvier 2020 et 15 juillet 2020, et applicables au 1^{er} janvier 2023.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes consolidés.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

2.2 – Règles générales de présentation des états de synthèse

L'état de la situation financière est présenté selon le critère de distinction « courant / non courant » défini par la norme IAS 1. Ainsi, les provisions pour risques, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en « non courant » et la part à moins d'un an en « courant ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon le modèle proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa recommandation n°2013-03 du 7 novembre 2013. Le Groupe met notamment en évidence un résultat opérationnel courant, déterminé selon les recommandations de l'ANC.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format préconisé par l'ANC dans sa recommandation n°2013-03.

2.3 – Méthodes de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement, sauf si elles sont jugées non significatives.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements). Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Le Groupe n'a pas identifié de sociétés dans lesquelles il détient directement ou indirectement une influence notable (pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques ; présomption lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote).

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a conduit à identifier ni co-entreprises, ni activités conjointes.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à modifier le traitement des trois SCI propriétaires de l'immobilier d'exploitation : celles-ci ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation car il n'existe aucun engagement du Groupe envers elles. En revanche, les actifs immobiliers de ces SCI, louées pour l'exploitation du Groupe, ont été retraités au titre de la norme IFRS 16.

Les informations chiffrées concernant les SCI sont données note 29.2.

Les états financiers des filiales sont généralement inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif et jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

En 2020 cependant, comme indiqué en note 1.1, la société Roche Habitat dont les titres ont été cédés en octobre 2020, a été déconsolidée dès le 1^{er} janvier 2020.

Les soldes, transactions, provisions et résultats réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 3.1.

2.4 – Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe.

2.5 – Estimations et jugements de la Direction

L'établissement des comptes consolidés implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers, faisant appel au jugement, portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des tests de dépréciation, des provisions (provisions pour clients douteux, provisions pour engagements de retraite, provisions pour risques, etc.), et de l'activation des impôts différés. L'impact sur les comptes d'une variation des principales hypothèses retenues, déterminée dans le cadre des tests de sensibilité, est cependant limité sur les exercices présentés.

Les estimations faites par la Direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

La pandémie liée à la Covid-19 a entraîné une augmentation importante des incertitudes liées à l'environnement économique. Pour autant, l'analyse effectuée n'a pas conduit à des changements d'estimation significatifs, ni à constater des dépréciations complémentaires sur certains éléments d'actifs.

Par ailleurs, le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux reste toujours très volatile (cf. note 19).

2.6 – Information sectorielle

L'analyse des critères prévus par la norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle a conduit à l'identification des secteurs d'activité suivants :

- l'activité bâtiment et amélioration de l'habitat,
- l'activité produits habitat prêts à la pose (pour 2019),
- l'activité aménagement d'espaces,
- l'activité traitement de surface,
- l'activité extrusion aluminium.

Le seul changement intervenu sur l'exercice est lié à la cession du secteur d'activité « activité produits habitat prêts à la pose ». Le Groupe a conservé les actifs liés aux droits d'utilisation, qui ont été réaffectés aux autres secteurs (principalement l'activité bâtiments).

En effet, cette segmentation correspond bien à celle retenue par l'organe de Direction du Groupe pour suivre les performances dans les reportings internes réguliers.

La répartition des entités juridiques par secteurs opérationnels est donnée en note 3, et les informations sectorielles sont données en note 4.

2.7 – Méthodes de conversion en devises

Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change de la transaction. Les écarts entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont constatés en résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis à la clôture de l'exercice au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de change constatés sur les créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat en consolidation.

Les écarts de change sont rattachés au compte de résultat à la rubrique correspondante du résultat opérationnel, s'ils se rattachent à des opérations commerciales (achats, ventes, ...) et en coût de l'endettement financier, s'ils se rattachent à des placements ou à des dettes financières.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture de change, compte tenu de l'exposition non significative au risque de change.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe correspond à la monnaie locale en vigueur.

Le Groupe n'a pas de filiales situées dans un pays hyper-inflationniste.

La conversion des comptes des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, s'effectue de la manière suivante :

- tous les éléments d'actif et de passif (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- les composantes des capitaux propres, hors résultat de l'exercice, sont converties au cours historique,
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période,
- les écarts d'acquisition liés à l'acquisition d'une société étrangère sont libellés dans la devise de la filiale,
- lorsqu'une filiale étrangère distribue des dividendes, l'élimination de ces derniers se fait au taux du jour de la distribution. La contrepartie avec les réserves consolidées accumulées les exercices précédents est constatée en « autres éléments du résultat global »,
- la réserve de conversion est constatée en résultat lors de la cession de la filiale.

Les variations des écarts de conversion constatées sur les capitaux propres d'ouverture et sur le résultat de l'exercice sont inscrites en « autres éléments du résultat global ». Les écarts de conversion cumulés sont présentés distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

2.8 – Écarts d'acquisition

Les fonds de commerce acquis et non identifiables séparément selon les critères de la norme IAS 38 sont traités comme des écarts d'acquisition.

En application de la norme IFRS 1, les goodwill et fonds commerciaux ont été figés pour leur montant net existant au 1^{er} janvier 2004. Les amortissements cumulés à cette date ont été compensés avec les valeurs brutes.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée, applicable de manière obligatoire pour les acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par la norme IFRS 3. Dans le cas d'une prise de contrôle, la différence entre le coût d'acquisition des titres, et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, est comptabilisée en écarts d'acquisition. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Dans ce délai, les écarts d'acquisition sont présentés en en-cours. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris les impôts différés actifs.

Les rachats de fonds de commerce correspondant à un branche d'activité autonome et indépendante sont traités comme des regroupements d'entreprise.

Le coût de l'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, actualisé le cas échéant en cas d'impact significatif, majoré des ajustements de prix considérés comme probables et pouvant être mesurés de façon fiable. Il n'intègre pas les coûts externes directement attribuables à l'acquisition, constatés immédiatement en charges.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie lors de l'acquisition, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année selon les principes généraux définis dans la note 2.13. Les dépréciations constatées ne peuvent être reprises en résultat avant la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est rattaché.

2.9. Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

2.10. Immobilisations incorporelles

2.10.1. Frais de recherche et développement (autres que les dépenses de logiciels)

Le Groupe n'engage aucun frais de recherche.

Les frais de développement, s'ils sont significatifs, sont immobilisés lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention d'achever, utiliser ou vendre, capacité à utiliser ou à vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

En pratique, l'analyse effectuée n'a pas conduit à activer de frais de développement.

2.10.2. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus. Les immobilisations incorporelles sont toutes à durée de vie définie et, par conséquent, amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Elles sont essentiellement constituées de logiciels, amortis linéairement sur une durée comprise entre 1 et 10 ans, selon qu'il s'agit de logiciels de bureautique ou d'exploitation. Seules les dépenses de développement internes et externes liées aux phases d'analyse organique, de programmation, tests, jeux d'essai et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisées, lorsque les critères définis par la norme IAS 38 sont respectés. Les projets informatiques sont amortis à compter de la date de mise en service des différents lots.

2.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent dans l'état de la situation financière à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque le montant correspondant est supérieur au seuil de matérialité déterminé par le Groupe.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 n'a pas conduit à activer de frais d'emprunts, l'impact étant considéré comme non significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par la valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- Bâtiments (a) :	17 ou 25 ans
- Matériel et outillage :	5 à 15 ans
- Matériel de stockage :	10 à 20 ans
- Matériel de manutention :	7 à 15 ans
- Agencements divers :	10 à 20 ans
- Présentoirs :	5 ans
- Showroom :	3 ans
- Matériel de transport :	6 ans
- Matériel de bureau :	5 à 10 ans
- Matériel informatique :	3 à 7 ans
- Mobilier :	5 à 15 ans

(a) Les bâtiments acquis d'occasion par IES en 2014 et en 2019 sont amortis sur les durées d'utilisation résiduelles attendues, soit respectivement 17 et 25 ans.

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, selon les modalités définies en note 2.13.

Le Groupe ne détient pas d'immeuble de placement.

2.12. Contrats de location

La norme IFRS 16 ne fait pas la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple, telle que précédemment définie par la norme IAS 17.

Les contrats de location sont des contrats de location (ou des contrats qui contiennent un contrat de location) qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à 12 mois, et/ou biens sous-jacents de faible valeur, tels que copieurs, ...), et pour les contrats non retraités du fait de leur impact non significatif (locations de véhicules et de chariots élévateurs).

En pratique, l'analyse a conduit à retraiter uniquement les contrats de location immobilière.

Pour les contrats non retraités en tant que contrats de location, les loyers sont constatés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

Pour les contrats qui rentrent dans le champ de la norme IFRS 16, les règles de comptabilisation sont présentées ci-après.

A la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif et le passif sont présentés sur une ligne distincte du bilan.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat. La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt marginal calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat, en tenant compte du profil de versement des loyers.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Conformément à l'interprétation IFRS IC de novembre 2019, le Groupe tient compte de la date jusqu'à laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail au-delà du terme contractuel.

Comme indiqué ci-dessus en note 2, l'application de cette interprétation n'a pas eu d'impact sur la détermination de la durée exécutoire des contrats de location.

En pratique, les durées retenues pour les principaux contrats de location correspondant à la France : période exécutoire de 9 ans (baux commerciaux 3/6/9) ; période non résiliable de 3 ans et certitude d'exercer les options de prolongation après 3 et 6 ans.

Il n'existe pas de clauses de résiliation anticipée dans les différents baux, et il n'existe pas de clauses susceptibles d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus que non significative, en cas de non renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable.

Les paiements de loyers correspondent aux paiements fixes, aux paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et aux prix d'exercice des options d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. En pratique, l'essentiel des loyers sont fixes, il n'y a pas d'options d'achats et il n'y a pas de pénalités plus que significatives en cas de résiliation du bail à l'initiative du bailleur.

L'actif lié au droit d'utilisation est évalué selon le modèle du coût comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation

locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées sur l'exercice 2020.

En l'absence d'option d'achat, les actifs liés au droit d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat telle que définie ci-dessus.

Comme indiqué ci-dessus en note 2, l'application de l'interprétation IFRS IC de novembre 2019 sur les agencements liés aux contrats de location n'a pas eu d'impact. Les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur une durée qui est en pratique proche de la durée du contrat. Pour information, leur valeur nette comptable est non significative.

Comme indiqué ci-dessus en note 2, le Groupe n'a pas bénéficié d'allègements sur l'exercice liés à la crise sanitaire.

2.13. Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Les actifs à durée de vie indéfinie concernent uniquement les écarts d'acquisition et les terrains.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie « UGT » (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes).

Les UGT correspondent généralement aux entités juridiques, La décomposition en UGT est cohérente avec l'information sectorielle. Il existe 7 UGT en 2020, contre 8 en 2019, suite à la sortie de l'UGT Roche Habitat.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité. En pratique, les tests sont réalisés à ce jour par rapport à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, les investissements de croissance, ni les restructurations non engagées.

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur les écarts d'acquisition, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de leur valeur recouvrable, lorsque celle-ci peut être déterminée de manière fiable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables, lorsque l'impact est significatif.

Les dépréciations sur les goodwill sont irréversibles, sauf en cas de sortie de l'UGT.

Les principaux paramètres retenus sont indiqués ci-dessous :

- les prévisions sont réalisées par la Direction sur les années 2021 à 2023. Elles sont ensuite projetées à partir des flux 2023 sur les années 2024 et 2025 avec un taux de croissance de 0 % à 2 % par an selon les UGT en 2020, comme en 2019,
- les flux liés à l'horizon explicite des années 2021 à 2025 sont actualisés à un taux compris entre 10,9 % et 15,0 % en 2020, comme en 2019, cf. infra. Le taux d'actualisation est calculé en retenant un taux sans risque (taux des OAT), une prime de risque marché, un coefficient bêta et une prime de risque spécifique, qui peut varier selon les UGT en fonction des risques spécifiques identifiés. Le taux prend en compte un effet d'impôt. La prise en compte d'un taux avant impôt conduirait à un résultat similaire,
- la valeur terminale est déterminée en appliquant au flux prévisionnel de l'exercice 2025 le même taux d'actualisation que celui retenu pour les flux explicites et un taux de croissance à l'infini, compris selon les UGT entre 0 % et 1,5 %, comme en 2019.

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité des valeurs déterminées à la variation de certaines hypothèses actuarielles (taux d'actualisation - plus ou moins 1 point -, taux de croissance à l'infini - plus ou moins 0,5 point -, et données opérationnelles clés - chiffre d'affaires ou taux de marge).

L'analyse effectuée n'a pas conduit à intégrer dans le calcul du taux d'actualisation une prime de risques spécifique liée à la crise sanitaire, ni à étendre la fourchette des tests de sensibilité.

Les mouvements de dépréciation sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel, ou en autres produits et charges opérationnels non courants lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.24).

Impact de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location :

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une UGT. En effet, les actifs liés aux droits d'utilisation utilisés par Roche Habitat avant la cession ont été repris par le Groupe pour son exploitation.

Dans l'attente des précisions attendues sur les modalités pratiques de réalisation des tests de dépréciation intégrant le retraitement d'IFRS 16, et compte tenu des nombreuses difficultés pratiques identifiées, les tests de dépréciation ont été réalisés d'une part, avant IFRS 16, d'autre part, de manière approchée en intégrant dans la valeur comptable de l'UGT l'actif lié au droit d'utilisation et la dette liée à l'obligation locative, sans modification du calcul du taux d'actualisation et des flux de trésorerie prévisionnels.

Par ailleurs, la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 ne devrait en principe pas avoir d'impact significatif dans le cas d'une valeur recouvrable déterminée par rapport à des flux de trésorerie prévisionnels.

2.14. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers sont constitués essentiellement de dépôts et cautionnements considérés comme des actifs constatés selon la méthode du coût amorti (cf. note 2.21 sur les instruments financiers).

Une dépréciation est constatée lorsque les flux de trésorerie attendus sont inférieurs à la valeur comptable.

2.15. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks sont essentiellement constitués de marchandises et de matières premières.

Le coût d'acquisition est calculé selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré, ou du dernier prix d'achat pour la société France Alu Color.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte des perspectives de vente pour les produits destinés à être vendus, de l'obsolescence ou du taux de rotation pour les références non destinées à être vendues en l'état.

2.16. Créances clients, autres actifs liés aux contrats clients, passifs liés aux contrats clients

Les règles de constatation du chiffre d'affaires sont présentées en note 2.22.

Créances clients :

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

Les créances cédées dans le cadre de transactions de financement (ex : escompte en valeur) pour lesquelles le Groupe conserve un risque, sont maintenues en créances clients (cf. note 16.2).

Dépréciations des clients :

Les dépréciations des clients sont constatées en fonction des pertes attendues, conformément à la norme IFRS 9, selon le modèle suivant :

- Clients douteux : provision au cas par cas, les taux de provision retenus sont de 100 % pour les clients en liquidation judiciaire, de 50 à 100 % pour les clients en redressement judiciaire.
- Clients pour lesquels des indices de pertes de valeur ont été identifiés – clients contentieux (retards de règlement, litiges, ...) : provision individuelle et statistique. Une analyse est effectuée au cas par cas, en tenant compte d'informations qualitatives et quantitatives sur le client, dans le cadre du process de revue mensuelle du risque client. Les taux retenus sont en pratique compris entre 20 et 100 %.
- Clients sans indice de pertes de valeur à la date de clôture : une provision pour pertes attendues est constatée au cas par cas, dans le cadre du process de revue mensuelle du risque crédit client. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de provisions complémentaires, dans le contexte où le transfert en clients – contentieux intervient rapidement (2 mois au plus).

Les provisions sont constatées sur la part des créances non garanties (garanties EULER ou lettre de crédit sur les créances étrangères).

Accords de compensation :

Néant.

Autres actifs liés aux contrats clients :

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

Passifs liés aux contrats clients :

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances reçues des clients. Les produits constatés d'avance ne sont pas significatifs.

2.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, une volatilité faible, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition (ou, en cas d'échéance initiale supérieure à 3 mois, susceptibles d'être résiliées sans indemnité significative) et présentant un risque de perte de valeur marginal. Ils comprennent essentiellement des fonds monétaires en euros, des comptes à terme, des certificats de dépôt négociables répondant à la définition de trésorerie.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

2.18. Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme :

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés, ...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi :

Régimes à cotisations définies : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations. Ces cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Régimes à prestations définies : les risques actuariels incombent au Groupe. Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives. L'engagement est calculé en retenant l'hypothèse d'un départ à l'initiative des salariés, selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 19.

Le calcul du taux de turnover a été modifié pour tenir compte des recommandations d'octobre 2018 de la CNCC (prise en compte uniquement des démissions).

Le taux d'actualisation a été déterminé en tenant compte des taux de rendement des obligations privées ne présentant pas de risques, et ayant une maturité proche de celle des engagements.

Conformément à la norme IAS 19, le coût des services rendus, le coût financier, l'impact des changements de régime et les indemnités versées sont constatés en résultat consolidé.

Les écarts actuariels liés aux modifications d'hypothèses actuarielles et aux effets d'expérience, sont quant à eux constatés immédiatement en autres éléments du résultat global ; ils ne sont pas recyclables en résultat consolidé ultérieurement.

Le Groupe n'externalise pas la gestion et le financement des indemnités de départ à la retraite auprès d'un fonds extérieur.

L'engagement est constaté dans l'état de la situation financière en passif non courant, pour le montant de l'engagement total.

Autres avantages à long terme :

Il n'y a pas d'autres avantages à long terme, l'intéressement et la participation des salariés étant versés l'année suivante à un fonds extérieur en ce qui concerne les sommes bloquées.

Indemnités de fin de contrat de travail :

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées dès la mise en œuvre d'une procédure.

2.19. Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision doit être comptabilisée si le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement les provisions pour litiges, qui sont liées à des litiges commerciaux ou prud'homaux. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé.

Les provisions sont ventilées entre « passif courant » et « passif non courant » en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Aucune provision pour restructuration n'a été constatée par le Groupe au cours des exercices présentés. De même, l'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier de provisions pour garanties sur les exercices présentés.

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 (cf. notes 2.18 et 20.3).

2.20. Imposition sur les bénéfices

Impôts exigibles :

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leur étant applicables.

Les sociétés Installux et Campus Aluminium Installux forment un groupe intégré fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2020.

La société Roche Habitat est quant à elle sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2020.

Les impôts exigibles sont présentés distinctement en passifs courants.

Il n'existe pas de crédit d'impôt recherche.

Incertitudes fiscales :

Les actifs et passifs liés aux incertitudes fiscales sont constatés, conformément à l'interprétation IFRIC 23 applicable à compter du 1^{er} janvier 2019, en créances et dettes d'impôts exigibles. Aucun montant n'a été constaté sur les exercices présentés.

Impôts différés :

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, à l'exception de celles liées aux écarts d'acquisition, et aux bénéfices non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible). Les différences correspondent à des retraitements de consolidation, ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables et autres différences temporaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des impôts différés passifs ou sur des résultats futurs, déterminés en fonction des prévisions disponibles établies par la Direction, lorsque celles-ci peuvent être estimées de manière fiable, ou en tenant compte de décisions de gestion fiscale à l'initiative de la société. Les résultats futurs sont pris en compte par prudence dans la limite de 3 ans. Le Groupe a tenu compte des dispositions applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que celle-ci a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés sont comptabilisés en résultat net consolidé, en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, en fonction des retraitements sous-jacents.

La répartition entre impôt différé et impôt exigible est donnée en note 13.2.

Conformément aux recommandations de la CNCC, aucun impôt différé actif n'est constaté sur le suramortissement fiscal « Macron ». L'avantage fiscal est constaté annuellement. De même, aucun impôt différé passif n'est constaté, cet avantage étant définitivement acquis.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, et dans l'attente d'une position de l'ANC, la CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) sont présentées en charges opérationnelles, et non en impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun calcul d'impôt différé n'a été effectué.

Le Groupe a fait le choix de constater un impôt différé sur le retraitement des contrats de location.

2.21. Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers sont déterminées par rapport à la classification suivante, définie par la norme IFRS 9, qui correspond au modèle de gestion des actifs et passifs financiers par le Groupe. Ces rubriques ne correspondent pas à des rubriques identifiées de l'état de la situation financière :

- Actifs et passifs constatés au « coût amorti » : il s'agit des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Cette rubrique correspond :
 - o d'une part aux créances clients, aux dettes fournisseurs, aux dépôts et cautionnements et aux autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.
 - o d'autre part, aux actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes. La juste valeur à l'origine est proche de la valeur nominale. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur.
- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en autres éléments du résultat global : ce sont des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de percevoir des flux contractuels et la vente des actifs, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Les variations de juste valeur sont recyclables en résultats. Aucun financier ne rentre dans cette rubrique sur les exercices présentés.
- Actifs désignés en tant que « juste valeur par le résultat » : en l'absence de titres non consolidés, ils comprennent uniquement les valeurs mobilières de placement telles que SICAV ou FCP, qui font l'objet de valeurs liquidatives régulièrement. Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.

Un tableau comparatif des justes valeurs des actifs par rapport à leur valeur comptable est donné en note 24.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2020 et 2019 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Conformément à la norme IFRS 13, proche de la norme IFRS 7 précédemment appliquée, la ventilation des instruments financiers est donnée en note 24, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur selon 3 niveaux.

2.22. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon les règles définies par la norme IFRS 15, qui pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en 5 étapes successives :

- l'identification du contrat,
- l'identification des différentes obligations de performance, c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- la détermination du prix global du contrat,
- l'allocation du prix global à chaque obligation de performance,
- la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

En pratique, les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires selon les principales obligations de performance identifiées sont présentées ci-après :

- **Ventes de marchandises et produits prêts à la pose :**

Il existe une seule obligation de performance. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la date de livraison.

- **Production d'extrusion aluminium :**

Il existe une seule obligation de performance. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la livraison d'aluminium extrudé.

- **Prestations de laquage :**

Il existe une seule prestation de performance. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la livraison des produits laqués.

- **Produits accessoires :**

Les produits accessoires correspondent principalement à la refacturation des frais de port (comptabilisée lors de la réalisation du transport) et aux locations d'outils (facturation mensuelle).

- **Garanties :**

L'analyse des contrats n'a pas mis en évidence d'obligations de performance distinctes au titre des garanties données. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de provision pour garantie.

- **Mises en conformité :**

Des provisions ont été constituées au titre de la mise en conformité des outils clients (cf. note 20.2).

- Retours :

Il n'existe pas d'obligations spécifiques en matière de retours lorsque les produits vendus ne sont pas défectueux.

- Conditions de règlement :

Les transactions avec les clients sont réglées aux conditions définies dans les contrats, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Les délais de règlement sont habituellement compris entre 2 et 3 mois.

Il n'existe pas de contrats qui comportent une composante financement.

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires ne font pas appel à des jugements significatifs. Les seules incertitudes portent sur l'analyse du risque client (cf. note 2.5 sur les jugements et incertitudes).

Autres points :

- le Groupe Installux intervient en tant que principal et non agent dans sa relation avec les clients,
- comme indiqué ci-dessus en note 2.16, il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats,
- il n'existe pas de contrats clients pour lesquels le chiffre d'affaires est constaté à l'avancement,
- le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires. Il comprend également le résultat de change lié aux ventes.

2.23. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent :

- les pertes (ou gains) sur créances irrécouvrables,
- les produits et charges divers de gestion,
- les résultats de cession des outils clients.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

2.24. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que :

- les résultats de cession des actifs à caractère non courant, à l'exception des outils clients,
- les dépréciations des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles répondant à cette définition,
- le résultat de cession des sociétés consolidées,
- les coûts nets liés à des restructurations.

2.25. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, sur contrats de location-financement, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont principalement constitués des gains et pertes de change sur comptes courants intra-groupe.

2.26. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net « part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Il n'existe pas d'instruments dilutifs.

2.27. Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation 2004-R-02. Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- la trésorerie est une trésorerie nette de la trésorerie passive et des comptes courants répondant à la définition de la trésorerie,
- les plus et moins-values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- la variation du poste « fournisseurs d'immobilisations » vient en déduction des acquisitions d'immobilisations. De même, la variation des créances sur cessions d'immobilisations vient en déduction du prix de cession des immobilisations,
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive acquise,
- les flux d'investissements ne comprennent pas les mouvements liés aux actifs liés aux droits d'utilisation (compensation des augmentations d'actifs avec les augmentations des dettes liées),
- les flux de financement comprennent les remboursements effectués au titre des dettes sur obligations locatives (cf. supra : les augmentations de dettes sont compensées avec celles liées aux actifs),
- les flux liés aux intérêts versés et reçus sont classés en flux liés aux opérations de financement, y compris ceux liés aux dettes sur obligations locatives.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1 Sociétés consolidées :

Le périmètre du Groupe ventilé par secteur opérationnel, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	N° Siret	Activité	Pays	% d'intérêt au 31/12/2020	% d'intérêt au 31/12/2019
BÂTIMENT ET AMÉLIORATION DE L'HABITAT					
SA Installux (société mère)	963 500 905 00038	Profilés et composants aluminium	France	100	100
SA Installux Trading Export – ITE (1)		Activité de trading	Suisse	100	100
BSC Installux Gulf (filiale à 51 % d'ITE) (1)		Offre Groupe	Bahreïn	51	51
PRODUITS HABITAT PRÊTS À LA POSE					
SAS Roche Habitat	955 509 112 00061	Produits habitat prêts à la pose	France	-	100
AMÉNAGEMENT D'ESPACES					
SAS Sofadi-Tiaso	659 835 433 00031	Agencement / Cloisons	France	100	100
TRAITEMENT DE SURFACE					
SAS France Alu Color - FAC	351 500 368 00011	Traitement de surface	France	100	100
EXTRUSION ALUMINIUM et TRAITEMENT DE SURFACE					
SL Installux Extrusión Services - IES		Extrusion aluminium et Traitement de surface	Espagne	100	100
DIVERS					
Sarl Installux Management Gestion - IMG	399 401 868 00019	Management	France	100	100
SAS Campus Aluminium Installux - CAI	851 753 178 00017	Formation	France	100	-

(1) Par simplification, les sociétés ITE et Installux Gulf ont été affectées au secteur Bâtiment et amélioration de l'habitat.

Les % de contrôle sont identiques aux % d'intérêt.
Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

3.2 Évolution du périmètre :

La société Roche Habitat, dont les titres ont été cédés au cours de l'exercice 2020 (cf. note 1.1), a été déconsolidée au 1^{er} janvier 2020.

Courant 2019, la société de formation Campus Aluminium Installux - CAI a été créée. Ayant débuté son activité en 2020 et n'étant pas significative en 2019, elle n'a été consolidée qu'à partir de 2020.

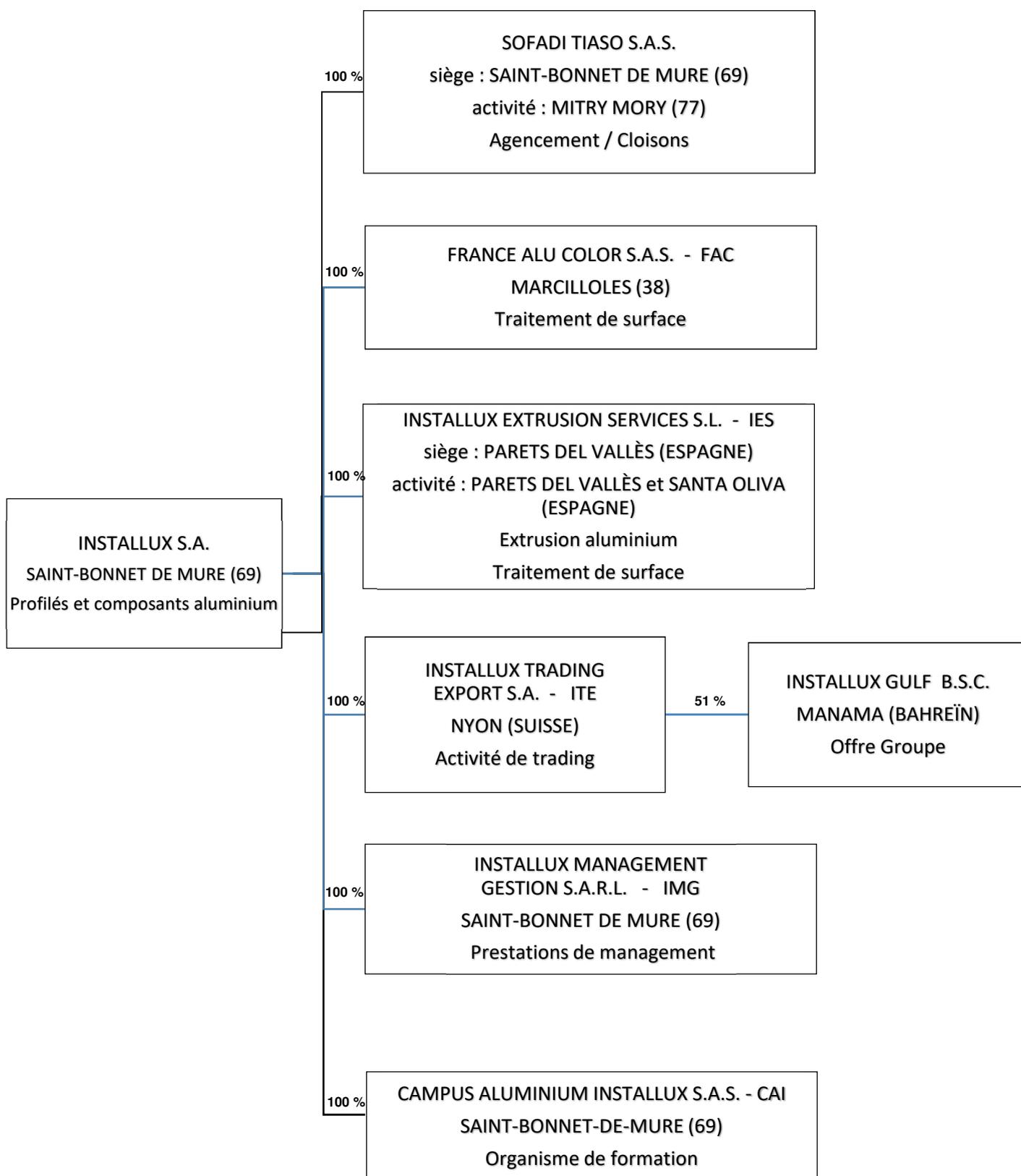
3.3 Engagement de rachat accordé aux minoritaires :

Il n'existe aucun engagement de cette nature dans le Groupe.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

3.4 – Organigramme :



GROUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDÉS

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

2020	Bâtiment Amélioration de l'habitat	Produits habitat prêts à la pose (a)	Aménagement d'espaces	Traitement de surface (2)	Extrusion aluminium (3)	Éliminations et divers	Consolidé
CHIFFRE D'AFFAIRES	76 798		13 710	18 085	29 628	-24 975	113 247
Dont revenus externes	75 177		13 562	10 020	16 160	-1 672	113 247
Dont revenus internes (entre secteurs)	1 621		149	8 066	13 468	-23 303	
RÉSULTAT SECTORIEL (1)	7 822		-126	148	-1 612	326	6 558
Autres produits et charges opérationnels non courants						-857	-857
Produits financiers nets						-146	-146
Impôts						-1 589	-1 589
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ							3 967

Actifs sectoriels	119 193		20 846	22 778	47 847	-68 901	141 764
Passifs sectoriels	48 323		2 736	5 340	40 905	-56 260	41 042
Investissements (hors financiers)	1 216		199	693	1 734		3 842

Dotation aux amortissements	-3 214		-705	-1 835	-1 975	-173	-7 902
Dotation nette aux provisions	370		50	66	2	-120	366

2019	Bâtiment Amélioration de l'habitat	Produits habitat prêts à la pose	Aménagement d'espaces	Traitement de surface (2)	Extrusion aluminium (3)	Éliminations et divers	Consolidé
CHIFFRE D'AFFAIRES	85 749	8 919	17 702	16 730	36 600	-32 450	133 251
Dont revenus externes	83 022	8 897	17 665	6 824	16 627	215	133 251
Dont revenus internes (entre secteurs)	2 727	22	37	9 906	19 973	-32 665	
RÉSULTAT SECTORIEL (1)	7 920	-888	1 135	3 133	872	-157	12 015
Autres produits et charges opérationnels non courants						300	300
Produits financiers nets						-10	-10
Impôts						-3 302	-3 302
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ							9 004

Actifs sectoriels	113 630	6 732	21 720	26 456	42 758	-69 382	141 914
Passifs sectoriels	48 165	7 087	3 521	7 164	33 506	-56 172	43 270
Investissements (hors financiers)	1 897	95	86	1 185	5 886 (b)		9 148

Dotation aux amortissements	-3 127	-277	-694	-1 735	-1 221	-171	-7 224
Dotation nette aux provisions	1	-57	30	247	20		242

(1) Résultat opérationnel courant

(2) Le client Installux représente 44 % du chiffre d'affaires du secteur en 2020 et 52 % en 2019

(3) Le client Installux représente 40 % du chiffre d'affaires du secteur en 2020 et 49 % en 2019

(a) Du fait de la cession de Roche Habitat (cf. note 1.1), le Groupe compte un secteur de moins en 2020 (Produits habitat prêts à la pose). Les actifs repris par le Groupe concernent principalement les actifs liés au droit d'utilisation et sont présentés dans le secteur Bâtiment Amélioration de l'habitat.

(b) Ce montant ne comprend pas les augmentations liées à l'acquisition de la branche d'activité en Espagne, traitées comme un regroupement d'entreprises (5,6 M€).

La colonne « éliminations et divers » des actifs et passifs sectoriels intègrent principalement les opérations intra-groupe entre secteurs d'activité. Il n'existe pas de clients externes qui représentent plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur les exercices présentés.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 5 – CHIFFRE D’AFFAIRES

La ventilation du chiffre d’affaires par secteur d’activité est présentée ci-dessus dans la note 4.

La ventilation du chiffre d’affaires par nature est donnée dans le tableau ci-dessous :

	2020	2019
France :		
Ventes de marchandises, produits prêts à la pose et divers	78 143	100 594
Production d'extrusion aluminium	12 048	12 304
Prestations de laquage	7 093	5 490
Produits accessoires (1)	4 123	3 190
TOTAL FRANCE	101 407	121 577
Export :		
Ventes de marchandises, produits prêts à la pose et divers	10 120	10 609
Production d'extrusion aluminium	568	608
Prestations de laquage	751	
Produits accessoires (1)	401	457
TOTAL EXPORT	11 840	11 673
TOTAL	113 247	133 251

(1) Les produits accessoires comprennent principalement des frais de port refacturés pour un total de 1 699 K€ en 2020, contre 1 961 K€ en 2019.

Le chiffre d’affaires export correspond au chiffre d’affaires réalisé par les filiales étrangères hors de France, et le chiffre d’affaires export des sociétés françaises. Le chiffre d’affaires à l’export est principalement réalisé au Moyen-Orient.

L’analyse effectuée selon les dispositions de la norme IFRS 15 n’a pas conduit à présenter d’autres axes de ventilations du chiffre d’affaires.

La société Roche Habitat, déconsolidée au 1^{er} janvier 2020, a contribué au chiffre d’affaires du Groupe à hauteur de 8 897 K€ en 2019.

NOTE 6 – CHARGES DE PERSONNEL

	2020	2019
Avantages à court terme (salaires, participation, intéressement)	-15 264	-15 929
Avantages à court terme (charges sociales) (1)	-5 807	-5 754
Charge nette liée aux indemnités de fin de carrière (cf. note 19)	-188	-196
Autres	-694	-941
TOTAL	-21 954	-22 821

(1) Les charges sociales comprennent les régimes de retraite à cotisations définies.

La société Roche Habitat, déconsolidée au 1^{er} janvier 2020, a contribué aux charges de personnel du Groupe à hauteur de -1 568 K€ en 2019.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 7 – FRAIS D'ÉTUDES, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le total des frais s'est élevé à 1 100 K€ en 2020 et à 1 091 K€ en 2019.

La part de la société Roche Habitat, déconsolidée au 1^{er} janvier 2020, a été non significative en 2019.

La part engagée dans la phase de développement des projets identifiés remplissant l'ensemble des critères énoncés dans la note 2.10.1 n'a pas représenté un montant significatif susceptible d'être activé au titre des frais de développement (hors dépenses de logiciels).

NOTE 8 – DOTATION NETTE AUX PROVISIONS

	2020	2019
Actifs non courants		-152
Actifs courants	8	328
Risques et charges	399	135
Dépréciation des UGT	-40	-70
TOTAL	366	242

Les dotations nettes aux provisions ont été constatées en totalité dans le résultat opérationnel courant.

La société Roche Habitat, déconsolidée au 1^{er} janvier 2020, a contribué à la dotation nette aux provisions du Groupe à hauteur de -57 K€ en 2019.

La dotation nette aux provisions s'entend hors variation de provision liée aux engagements de retraite (dotation nette de -69 K€ en 2020 contre -121 K€ en 2019), comptabilisée en frais de personnel, dans la rubrique « Charge nette liée aux indemnités de fin de carrière » (cf. note 6).

NOTE 9 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2020	2019
Pertes sur créances irrécouvrables nettes des rentrées sur créances amorties	-282	-458
Résultat net sur immobilisations incorporelles cédées ou mises au rebut		23
Résultat net sur immobilisations corporelles cédées ou mises au rebut	6	23
Autres	89	-22
TOTAL	-187	-434

GROUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 10 – COÛT NET DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

	2020	2019
Pertes sur créances irrécouvrables nettes des rentrées sur créances amorties	-282	-458
Dotation provision clients douteux	-394	-273
Reprise provision clients douteux	297	734
TOTAL	-379	4

L'impact net des clients douteux (dotation nette majorée des créances irrécouvrables) constaté en résultat représente 0,33 % du chiffre d'affaires en 2020. Il était quasiment nul en 2019.

NOTE 11 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

En 2020, les autres produits et charges opérationnels non courants ont été principalement liés à la cession de la société Roche Habitat. La plus-value consolidée, constatée en résultat opérationnel non courant, s'est élevée à 843 K€. L'impact net sur le résultat 2020, tenant compte d'un abandon de créances de 1 244 K€ et de pertes sur stocks de 446 K€, a été une perte de 847 K€ (avant effet d'impôt).

En 2019, les autres produits et charges opérationnels non courants ont été liés à l'acquisition de l'unité de traitement de surface (cf. note 3.2) : badwill de 973 K€ et frais d'acquisition de 673 K€, soit un impact net de 300 K€.

NOTE 12 – COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

12.1 Coût de l'endettement financier net :

Les produits de placement comprennent principalement les produits de comptes à terme.

Le coût de l'endettement financier brut intègre 172 K€ au titre des intérêts liés aux dettes sur obligations locatives en 2020, contre 203 K€ en 2019.

12.2 Autres produits et charges financiers :

Au titre des exercices 2020 et 2019, ce poste comprend essentiellement des pertes de change.

NOTE 13 – CHARGE D'IMPÔT

13.1 Taux d'impôt :

La charge d'impôt concerne essentiellement les sociétés françaises, pour lesquelles le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est de 25 % en 2020, comme en 2019.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

Les sociétés Installux et Campus Aluminium Installux forment un groupe intégré fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2020.

La société Installux Gulf n'est pas soumise à l'impôt.

13.2 Détail de l'impôt comptabilisé dans le résultat net consolidé :

	2020	2019
Impôt social	-2 374	-3 527
Impôt différé	786	225
TOTAL	-1 589	-3 302

13.3 Rapprochement impôt théorique / impôt réel (impôt constaté dans le résultat net consolidé) :

	2020		2019	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	5 556		12 305	
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	-1 556	-28,00%	-3 815	-31,00 %
ÉCARTS				
Badwill			302	2,45 %
Charges non déductibles et produits non imposables	-308	-5,55%	69	0,56 %
Crédits d'impôt et assimilés	23	0,41%	23	0,19 %
Pertes fiscales non utilisées ou non activées	-7	-0,12%		
Différence de taux d'impôt	259	4,66%	120	0,97 %
IMPÔT CONSTATÉ	-1 589	-28,59%	-3 302	-26,83 %

Le changement de taux d'impôt sur les sociétés en France a eu un impact sur les comptes sociaux, avec un taux de 31 % en 2019 (28 % sur les premiers 500 K€ de résultat) ramené à 28 % en 2020.

NOTE 14 – RÉSULTAT PAR ACTION

	2020	2019
Résultat net consolidé part du Groupe	3 613	8 695
Nombre d'actions ordinaires (1)	285 366	294 093
Résultat net par action (€)	12,66	29,57

(1) Le nombre d'actions ordinaires correspond au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (hors actions propres). Au 31 décembre 2020, la société détenait 3 152 actions propres.

Le résultat de base est identique au résultat dilué par action, car il n'existe pas d'instrument dilutif.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 15 – ACTIFS NON COURANTS

15.1 Écarts d'acquisition

UGT	2020	2019
Sofadi-Tiaso (1)	583	583
Installux (ex Installux Services et ex Côté Baies) (2)	79	79
Roche Habitat (3)		475
VALEUR BRUTE	663	1 138
Roche Habitat		-475
DÉPRÉCIATION		-475
VALEUR NETTE	663	663

(1) Secteur « Aménagement d'espaces »

(2) Secteur « Bâtiment / Amélioration de l'habitat »

(3) Secteur « Produits habitat prêts à la pose »

L'application des tests de dépréciation et des tests de sensibilité tels que définis note 2.13 n'a pas mis en évidence de scénarios probables susceptibles de conduire à une dépréciation.

La baisse des écarts d'acquisition est liée à la cession de Roche Habitat, dont le goodwill était déprécié à 100% en 2019.

15.2 Acquisitions de l'exercice

	2020	2019
Actifs incorporels	359	416
Actifs corporels	3 483	8 732
Actifs financiers non courants	22	34
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	-77	1 085
TOTAL	3 788	10 267

Les dettes fournisseurs d'immobilisations sont présentées en dettes fournisseurs et s'élèvent à 107 K€ au 31 décembre 2020 et à 30 K€ au 31 décembre 2019.

15.3 Immobilisations incorporelles

	2019	Variation de périmètre	Acquisitions/dotations	Cessions/reprises	Variations de change	Autres mouvements	2020
Concessions, brevets, licences (1)	2 873	-534	29		-8		2 361
Immobilisations en cours	388		330				719
VALEUR BRUTE	3 262	-534	359		-8		3 079
Concessions, brevets, licences	-2 738	534	-109		8		-2 306
AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION (a)	-2 738	534	-109		8		-2 306
VALEUR NETTE	524						773

(1) Essentiellement des logiciels

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

(a) dont dépréciations :

	2019	Variation de périmètre	Acquisitions/dotations	Cessions reprises	Variations de change	Autres mouvements	2020
Roche Habitat	-427	427					
Installux Gulf	-90				7		-82
TOTAL	-516	427			7		-82

Les immobilisations incorporelles de la société Installux Gulf sont dépréciées en totalité sur les exercices présentés. Les immobilisations incorporelles de la société Roche Habitat étaient dépréciées en totalité en 2019.

Les acquisitions et cessions en 2019 s'élevaient respectivement à 416 K€ et 291 K€.

15.4 Immobilisations corporelles et actifs liés aux droits d'utilisation

. Immobilisations corporelles :

	2019	Variation de périmètre	Acquisitions/dotations	Cessions/reprises	Variations de change	Autres mouvements	2020
Terrains et agencements	3 647	-98					3 549
Constructions	10 387	-86	180			169	10 650
Installations techniques	50 952	-2 837	1 856	-133	-20	998	50 817
Autres immobilisations corporelles	10 684	-316	655	-82	-20	39	10 959
Immobilisations en cours et avances et acomptes	1 007	-86	791	-20		-1 206	487
VALEUR BRUTE	76 678	-3 424	3 483	-235	-40		76 462
Agencements des terrains	-98	98					
Constructions	-1 595	86	-598				-2 106
Installations techniques	-32 052	2 751	-3 189	102	21		-32 367
Autres immobilisations corporelles	-6 380	402	-871	52	19		-6 778
AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION (a)	-40 124	3 338	-4 658	154	40		-41 250
VALEUR NETTE	36 554						35 212

(a) dont dépréciations :

	2019	Variation de périmètre	Acquisitions/dotations	Cessions reprises	Variations de change	Autres mouvements	2020
Roche Habitat	-1 821	1 821					
Installux Gulf	-406		-40		36		-410
TOTAL	-2 227		-40		36		-410

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles de la société Roche Habitat s'élevait, après dépréciation, à 70 K€ au 31 décembre 2019.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

Les immobilisations corporelles de la société Installux Gulf sont dépréciées en totalité sur les exercices présentés. Les acquisitions et cessions en 2019 s'élevaient respectivement à 8 732 K€ et 923 K€.
Il n'existe pas d'actifs corporels donnés en garantie, ni loués en crédit-bail.

Mise en œuvre des tests de dépréciation :

Les seuls actifs dépréciés précédemment étaient liés à la société Roche Habitat, cédée en 2020.

Les analyses effectuées n'ont pas mis en évidence de risques de dépréciations sur d'autres actifs.

Installux Gulf :

Les immobilisations incorporelles et corporelles de l'UGT Installux Gulf sont intégralement dépréciées en 2020 (idem 2019) pour tenir compte des risques liés à l'instabilité politique à Bahreïn (provision de 492 K€ au 31 décembre 2020, contre 496 K€ au 31 décembre 2019). Il n'existe pas d'écart d'acquisition affecté à cette UGT.

. Actifs liés aux droits d'utilisation

	2019	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Autres mouvements	2020
VALEUR BRUTE	28 265				28 265
AMORTISSEMENT	-9 954	-3 175			-13 129
VALEUR NETTE	18 311	-3 175			15 136

Il n'existe pas de variation de périmètre liée à la cession de Roche Habitat, car les actifs liés aux droits d'utilisation ont été repris par le Groupe.

Comme indiqué en note 2.12, les contrats retraités portent sur des contrats de location immobilière.

Conformément aux dispositions de la norme, les augmentations ne sont pas présentées en flux d'investissements dans le tableau des flux de trésorerie (compensation avec l'augmentation corrélative des dettes).

15.5 Actifs financiers non courants

	2019	Variation de périmètre	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	2020
Autres titres de participation	10	-10			
Dépôts et cautionnements	836	-67	22	-4	787
VALEUR BRUTE	846	-77	22	-4	787
Autres titres de participation	-10	10			
PROVISION	-10	10			
VALEUR NETTE	836				787

Il n'y a pas d'impact de variations de change sur la période.

Les acquisitions et cessions en 2019 s'élevaient respectivement à 34 K€ et 5 K€.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

15.6 Autres actifs non courants

Il n'existe aucun autre actif non courant fin 2020.

15.7 Ventilation des actifs par devise

L'essentiel des actifs se situent dans la zone Euro. L'impact des devises est peu significatif par rapport au total de l'actif non courant.

NOTE 16 – ACTIFS COURANTS

16.1 Stocks

	2020	2019
Marchandises	14 432	15 940
Matières premières	14 407	13 825
En-cours	467	392
Produits finis	1 983	2 464
VALEUR BRUTE	31 289	32 622
PROVISION	-1 052	-1 212
VALEUR NETTE	30 237	31 410

Le stock de matières premières est constitué de stocks d'aluminium brut pour 13 281 K€ en 2020, contre 10 908 K€ en 2019.

L'analyse des stocks réalisée selon les principes définis en note 2.15 a conduit à constater une dépréciation de 1 052 K€ sur le stock de marchandises au 31 décembre 2020.

La valeur nette comptable des stocks de la société Roche Habitat, cédée en 2020, s'élevait à 1 956 K€ au 31 décembre 2019.

L'incidence des variations des cours des devises est non significative sur la valeur nette des stocks.

L'impact de la sous-activité au 31 décembre 2020 était non significatif.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à modifier les modalités de dépréciation des stocks. Notamment, la pandémie liée à la Covid-19 n'a pas généré de risques significatifs supplémentaires d'obsolescence, de rotation, ou de valeur réalisable nette des stocks.

16.2 Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients

Créances clients :

	2020	2019
Valeur brute	23 259	22 628
Provision clients douteux (cf. principes définis en note 2.16)	-675	-621
VALEUR NETTE	22 584	22 007

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

La valeur nette comptable des créances clients liée à la société Roche Habitat, cédée en 2020, s'élevait à 387 K€ au 31 décembre 2019.

Les écarts de conversion liés à la conversion des clients externes des filiales étrangères n'ont pas d'impact significatif sur la présentation des comptes. Comme indiqué ci-dessus, il n'existe pas d'autres actifs liés aux contrats clients.

Les effets portés en compte et non échus (escompte en valeur) ont été reclassés en clients pour un montant de 2 411 K€ en 2020 et 211 K€ en 2019.

La pandémie liée à la crise de la Covid-19 ne s'est pas traduite par une augmentation significative du risque client constatée ou anticipée dans les prochains mois. Notamment, les délais de règlement clients et les défaillances sont restés stables.

L'analyse effectuée n'a ainsi pas conduit à modifier le modèle de provisionnement des créances clients, ni les modalités de leur mise en œuvre.

L'impact net des clients douteux (dotation nette majorée des créances irrécouvrables) constaté en résultat est donné en note 10.

Autres actifs liés aux contrats clients :

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

16.3 Créances échues non provisionnées

Certaines créances échues non provisionnées sont garanties et les autres ont généralement une échéance dépassée depuis moins de 6 mois.

16.4 Autres actifs courants

	2020	2019
Créances fiscales et sociales	1 550	1 287
Charges constatées d'avance	696	816
Débiteurs divers	486	527
VALEUR NETTE	2 732	2 630

Toutes les échéances sont inférieures à un an et aucun autre actif courant n'a fait l'objet d'une dépréciation. Il n'existe pas d'autres actifs courants significatifs échus non provisionnés.

La valeur nette comptable des autres créances liées à la société Roche Habitat, cédée en 2020, s'élevait à 346 K€ au 31 décembre 2019.

Aucune créance n'a été donnée en garantie, ni ne fait l'objet d'un accord de compensation avec une dette.

Les charges constatées d'avance ne comprennent pas de montant d'aluminium brut en attente de réception au 31 décembre 2020, contre un montant de 182 K€ au 31 décembre 2019 (livraisons janvier 2020).

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 17 – TRÉSORERIE NETTE

	2020	2019
Comptes à terme	18 003	18 345
Comptes courants bancaires et disponibilités	13 063	9 252
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	31 066	27 597
Comptes courants créditeurs (sociétés non consolidées)	-6 000	-4 195
TRÉSORERIE CRÉDITRICE	-6 000	-4 195
TRÉSORERIE NETTE	25 066	23 402

La trésorerie nette liée à la société Roche Habitat, cédée en 2020, s'élevait à 1 312 K€ au 31 décembre 2019.

Aucun élément de trésorerie n'a été donné en garantie vis-à-vis des tiers.

Les données présentées intègrent les variations de juste valeur au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 (non significatives).

Il n'existe pas d'élément de trésorerie significatif soumis à restriction (contrôle des changes...).

Les comptes courants créditeurs concernent la société Financière CCE (cf. note 29). Le compte courant a été présenté en trésorerie créditrice, car il est exigible à tout moment.

NOTE 18 – CAPITAL

18.1 Nombre d'actions

	2020	2019
Valeur du capital (€)	4 564 576	4 856 000
Nombre d'actions ordinaires	285 286	303 500
Valeur nominale (€)	16	16

18.2 Objectif, politique et procédure de gestion

Le Groupe Installux n'est soumis à aucune contrainte légale ou contractuelle concernant son capital social.

Le suivi des capitaux propres est effectué par le Groupe à partir des mêmes composantes que celles des capitaux propres consolidés.

Le Groupe n'a ni objectif, ni politique, ni procédure de gestion du capital. L'arbitrage entre financement sur fonds propres et financement externe est effectué en fonction des opérations réalisées.

Il n'existe pas de contrat de liquidité sur les exercices présentés.

Comme indiqué en note 1.1, la société Installux détenait 3 152 de ses propres actions fin 2020 et 15 614 fin 2019.

Les intérêts minoritaires sont liés à la société Installux Gulf (cf. note 3). Compte tenu de l'impact non significatif sur les postes clés des états financiers (chiffre d'affaires, résultat opérationnel courant, trésorerie nette d'endettement, ...), aucune information détaillée n'est donnée au-delà de celle déjà présentée sur le résultat net consolidé et global et sur les capitaux propres.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 19 – ENGAGEMENTS AU TITRE DES PENSIONS ET RETRAITES

	2020	2019
ENGAGEMENT NET À L'OUVERTURE	2 212	1 912
Coût des services rendus	168	157
Coût financier	21	39
Indemnités versées (y compris charges sociales)	-119	-75
Impact sur résultat consolidé	69	121
Autres éléments du résultat global (écarts actuariels)	-136	179
Variation de périmètre (cession Roche Habitat)	-141	
ENGAGEMENT NET À LA CLÔTURE	2 004	2 212

La charge nette de l'exercice constatée en résultat consolidé (hors effet d'impôt), tenant compte des indemnités versées par le Groupe, s'est élevée à 188 K€ en 2020, contre 196 K€ en 2019.

Le calcul de l'engagement a été effectué en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- taux d'actualisation (cf. note 2.18) : 0,7 % en 2020, contre 1,0 % en 2019,
- taux de revalorisation des salaires : 1,3 % en 2020, contre 1,5 % en 2019,
- taux de turnover : prise en compte des démissions et assimilés,
- taux de charges sociales selon taux réels observés par catégorie socioprofessionnelle,
- taux de mortalité : table INSEE,
- âge de départ à la retraite : 62 ans pour les ouvriers et 67 ans pour les cadres et ETAM, idem 2019.

Aucune modification de régime n'est intervenue sur les exercices présentés.

Une variation de 0,5 point de certains paramètres aurait un impact sur la provision de l'ordre de 7 % concernant le taux d'actualisation, de 9 % concernant le taux de revalorisation de salaires et de 2 % concernant le taux de turnover. Le taux d'actualisation est très inférieur aux moyennes historiques.

La durée moyenne s'est élevée à 14,5 années au 31 décembre 2020 et à 14,7 années au 31 décembre 2019. L'échéancier de l'engagement net se répartit ainsi : 1 % à moins d'un an, 11 % compris entre 1 et 5 ans et 88 % à plus de 5 ans, contre respectivement 1 %, 7 % et 92 % en 2019.

NOTE 20 – PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

20.1 Provisions non courantes

Aucune provision non courante n'est constatée dans l'état de la situation financière.

20.2 Provisions courantes

	2019	Variation de périmètre	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Écarts de conversion	2020
Provision pour litiges	883	-70	190	-99	-473		431
Autres provisions	171			-10	-7		153
TOTAL	1 053		190	-109	-480		585

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

Les mouvements de provisions sont intégralement constatés dans le résultat courant.

Les provisions pour litiges concernent essentiellement les provisions pour des risques relatifs à des salariés, pour un montant de 392 K€.

Les autres provisions sont essentiellement constituées des provisions pour mise en conformité des outils clients (cf. note 2.22).

Comme indiqué en note 2.1, les passifs liés aux incertitudes fiscales sont constatés en dettes d'impôts, conformément à l'interprétation IFRIC 23 applicable au 1^{er} janvier 2019. Aucune provision pour risques fiscaux n'a été constatée précédemment.

20.3 Actifs et passifs éventuels

Il n'existe aucun actif ou passif éventuel significatif à la clôture de l'exercice.

NOTE 21 – EXCÉDENT FINANCIER NET

21.1 Variation

	2019	Variation de périmètre (1)	Augmentation	Diminution	Écarts de conversion	Autres mouvements	2020
Comptes courants créditeurs (2)	-4 195		-1 805				-6 000
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	-4 195		-1 805				-6 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2)	27 597		3 469				31 066
Endettement hors dettes sur obligations locatives							
EXCÉDENT FINANCIER NET avant dettes sur obligations locatives	23 402		1 664				25 066
Dettes sur obligations locatives	-18 402			3 116			-15 286
EXCÉDENT FINANCIER NET	5 000		1 664	3 116			9 780

(1) Comme indiqué ci-dessus, il n'existe pas de variation de périmètre liée à la cession de Roche Habitat, car les dettes liées aux obligations locatives ont été reprises par le Groupe.

(2) cf. note 17

Le Groupe n'est pas endetté (hors dettes liées aux obligations locatives).

Le Groupe n'a pas demandé le report de règlement de certains passifs financiers suite à la crise sanitaire.

21.2 Échéancier de l'endettement financier

La totalité de l'endettement financier est courant (à moins d'un an).

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

21.3 Endettement financier par devise à l'origine

L'endettement est exclusivement en euros.

NOTE 22 – DETTES FINANCIÈRES LIÉES AUX OBLIGATIONS LOCATIVES

	2019	Variation de périmètre (1)	Augmentation	Remboursement de la période	Variations de change	2020
Dettes financières liées aux obligations locatives	18 402			-3 116		15 286
TOTAL	18 402			-3 116		15 286

(1) cf ci-dessus note 21.

Comme indiqué en note 2.12, les contrats retraités portent sur des contrats de location immobilière.

La part à plus d'un an et la part à moins d'un an des dettes financières liées aux obligations locatives se sont élevées respectivement à 12 139 K€ et à 3 147 K€ au 31 décembre 2020.

Pour information, les intérêts financiers liés au retraitement IFRS 16 versés en 2020 se sont élevés à 172 K€, contre 203 K€ en 2019, soit un flux total décaissé de 3 288 K€ sur chacun des deux exercices.

Conformément aux dispositions de la norme, les augmentations ne sont pas présentées en flux de financement dans le tableau des flux de trésorerie (compensation avec l'augmentation corrélative des dettes).

NOTE 23 – DETTES D'IMPÔTS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

DETTES D'IMPÔTS :

Les dettes d'impôts ne comprennent pas de passifs liés aux incertitudes fiscales (IFRIC 23).

AUTRES PASSIFS COURANTS :

	2020	2019
Clients et créditeurs divers (avances clients et avoirs à établir). Cf. note 2.16	511	302
Produits constatés d'avance	21	19
Sous-total passifs liés aux contrats clients	531	322
Dettes fiscales et sociales (hors impôt)	4 855	6 011
VALEUR NETTE	5 386	6 333

Les autres passifs courants liés à la société Roche Habitat, cédée en 2020, s'élevaient à 381 K€ au 31 décembre 2019.

Le Groupe n'a pas demandé le report de certaines dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2020, au titre de la crise sanitaire.

L'ensemble des autres passifs courants est à moins d'un an.

NOTE 24 – INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 définit des catégories financières dont l'affectation détermine le traitement comptable, mais qui ne correspondent pas à des postes spécifiques de l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous permet de faire le lien entre les actifs et les passifs financiers, les postes de l'état de la situation financière et leur traitement comptable.

Le Groupe n'a pas mis en place de contrat portant sur des dérivés.

	Désignation des instruments financiers	2020		2019	
		Valeur nette comptable	Juste valeur (2)	Valeur nette comptable	Juste valeur (2)
ACTIFS					
Actifs financiers non courants	B	787	787	836	836
Créances clients	B	22 584	22 584	22 007	22 007
Autres actifs courants (1)	B	486	486	527	527
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	31 066	31 066	27 597	27 597
PASSIFS					
Dettes financières courantes et non courantes	B	6 000	6 000	4 195	4 195
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	B	11 771	11 771	10 502	10 502
Autres passifs courants (1)	B	511	511	302	302

(1) Hors comptes de régularisation et créances et dettes fiscales et sociales.

(2) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

A : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat,

B : actifs et passifs évalués au coût amorti.

C : actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global : aucun actif financier ne rentrait dans cette catégorie sur les exercices présentés.

L'impact des dépréciations et des variations de juste valeur a été donné dans les notes annexes supra liées aux postes concernés.

Comme indiqué ci-dessus, il n'existe pas de titres de participation non consolidés significatifs (cf. note 15.5).

Aucun reclassement n'a été effectué entre les catégories sur les exercices présentés.

Lorsque la juste valeur est utilisée, soit pour évaluer les actifs / passifs financiers (cas des valeurs mobilières de placement), soit pour donner une information en annexe dans le tableau précédent sur la juste valeur des autres actifs / passifs financiers, les instruments financiers sont ventilés selon la hiérarchie définie par la norme IFRS 13 :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques : valeurs mobilières de placement ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) : autres placements de trésorerie (certificats de dépôts et dépôts à terme) ;
- Niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché : aucun instrument financier n'est évalué en niveau 3 dans les comptes.

L'analyse effectuée selon la norme IFRS 7 n'a pas conduit à constater un ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie lié au risque de non recouvrement des actifs, et risque de crédit propre lié au risque de ne pas honorer les passifs financiers).

NOTE 25 – EXPOSITION ET GESTION DES RISQUES

25.1 Gestion du risque de taux

L'endettement du Groupe Installux concerne exclusivement l'avance en compte courant consentie par la société Financière CCE, rémunérée au taux Euribor 1 mois + 0,6 %.

Les excédents de trésorerie du Groupe sont affectés en partie à des comptes à terme rémunérés à taux fixe sur des durées longues ne comportant aucun risque de taux. Les excédents de trésorerie résiduels sont quant à eux placés sur des comptes à terme rémunérés à taux fixe sur des durées courtes ; une variation instantanée de 1 point du taux de rémunération de ces supports aurait un impact non significatif sur le résultat consolidé avant impôt.

25.2 Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe Installux est maîtrisé par une trésorerie largement excédentaire et une activité régulière tout au long de l'année. En effet, les actifs financiers courants sont très supérieurs aux passifs financiers courants.

Ainsi, les échéances des actifs et passifs financiers courants ne sont pas ventilées pour la part à moins d'un an.

25.3 Gestion du risque de contrepartie

Le Groupe Installux est son propre assureur du risque client sur la zone Euro. Pour maîtriser ce risque, le Groupe a diversifié son portefeuille clients et a mis en place un suivi quotidien de l'encours client. Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe et seuls 11 clients atteignent individuellement 1 % du chiffre d'affaires global du Groupe. Ils représentent au total 22 % de ce chiffre d'affaires. Comme indiqué en note 10, l'impact net des clients douteux est peu significatif sur les exercices présentés.

Dans la cadre de la crise sanitaire, le Groupe a renforcé les contrôles et procédures visant à maintenir le risque client à un niveau faible. La mise en place de ces mesures explique que le niveau des provisions n'ait pas augmenté en 2020.

Les placements sont effectués uniquement auprès de banques de premier rang et le Groupe veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires, afin de limiter le risque de contrepartie.

Afin de sécuriser ses approvisionnements en matières premières, le Groupe a intégré l'activité extrusion.

25.4 Gestion du risque de marché

Risque action :

Il n'y a aucun risque action.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

Risque pays et risque de change :

Le Groupe n'est pas soumis à un risque pays significatif. Comme indiqué en note 15.4, les immobilisations de l'UGT Installux Gulf sont intégralement dépréciées.

Le Groupe Installux réalise l'essentiel de son activité en zone Euro et est donc peu sensible aux variations de change. Les impacts sont essentiellement dus à sa filiale Installux Gulf, dont la devise (le BHD) est indexée sur le Dollar US. Une variation instantanée de 10 % du BHD serait sans impact significatif sur les comptes.

Pour information, le résultat de change net constaté en 2020 en résultat s'élève à - 31 K€ contre - 77 K€ en 2019. Il porte essentiellement sur le chiffre d'affaires et les comptes courants intra-groupes.

Les actifs et passifs en devises à la clôture de l'exercice ne sont pas significatifs.

Risque lié aux cours des matières premières :

En 2020, les billettes et les profils aluminium ont représenté 56 % des achats consommés. Pour couvrir ce risque et limiter l'impact des variations du cours de l'aluminium, le Groupe négocie des contrats d'approvisionnement auprès de ses fournisseurs, fixant les prix d'achat pour un volume et une durée déterminée. La fixation de ces prix d'achat est effectuée de manière corrélée avec les contrats de vente. Le Groupe ne prend aucune position spéculative sur le cours des métaux.

Au jour de l'arrêté des comptes 2020, les prix d'achat d'aluminium du Groupe sont fixés pour 67 % du volume prévisionnel 2020.

NOTE 26 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2020	2019
Différences temporaires fiscales / comptables	230	228
Éliminations de marges intra-groupes	192	244
Engagements de retraite	501	553
Dépréciations actifs amortissables Roche Habitat		175
Déficits reportables IES et Sofadi-Tiaso	789	
Réévaluation des actifs (regroupement d'entreprise)	-151	-156
Autres impôts différés	47	28
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	1 609	1 072
Dont impôts différés actifs nets	1 609	1 228
Dont impôts différés passifs nets		-156

Les mouvements d'impôts différés en 2020, soit + 536 K€, se détaillent comme suit :

- impact sur le résultat consolidé : + 789 K€,
- variation de périmètre : - 217 K€
- autres éléments du résultat global : - 35 K€.

Comme indiqué en note 2.20, les impôts différés sont présentés pour leur montant net par entité fiscale.

Les sociétés Installux et Campus Aluminium Installux forment un groupe intégré fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2020.

NOTE 27 – EFFECTIFS MOYENS

	2020	2019
Ouvriers	222	198
Employés - Techniciens - Agents de maitrise	158	164
Cadres	83	92
EFFECTIFS SALARIÉS	463	454
Personnel mis à disposition du Groupe	60	70
EFFECTIFS TOTAUX	522	524

La société Roche Habitat, cédée en 2020, avait un effectif moyen de 38 personnes en 2019 (y compris personnel mis à disposition).

L'effectif salarié était de 459 personnes au 31 décembre 2020 et de 498 personnes au 31 décembre 2019 (dont Roche Habitat : 29).

L'effectif total de clôture n'est pas significatif, car les contrats d'intérim sont généralement arrêtés lors de la fermeture de fin d'année.

NOTE 28 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **A - engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé (engagements de rachat d'actions,...) :**

La cession des titres Roche est assortie d'une garantie de passif de 190 K€ qui expirera le 31 mars 2024.

- **B - engagements hors bilan liés au financement du Groupe :**

Cf. note 21.

- **C - engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe.**

Pour information, les engagements de loyers (engagement global intégrant la location et les autres composantes) liés aux contrats de véhicules et matériels, non retraités compte tenu de leur caractère non significatif se sont élevés à 801 K€ au 31 décembre 2020, contre 706 K€ au 31 décembre 2019. Les durées de contrats sont généralement comprises entre 2 et 5 années. La charge annuelle correspondante s'est élevée à 499 K€ sur l'exercice 2020, contre 482 K€ sur l'exercice 2019.

Les commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2020 représentaient un total de 415 K€, contre 581 K€ au 31 décembre 2019.

Les engagements reçus s'élevaient à 200 K€ au 31 décembre 2020, comme au 31 décembre 2019. Ils correspondent à la garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition par la société IES en 2019 de l'unité de traitement de surface à Santa Oliva et valable jusqu'à la fin de l'année 2021.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 29 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

29.1 Avantages accordés aux Administrateurs et aux membres du Comité exécutif

	2020	2019
Avantages à court terme :		
Rémunérations (salaire, intéressement, participation, jetons de présence)	1 484	1 351
Charges sociales	650	517

29.2 Informations concernant les SCI ICCE, Compans et Marcilloles (cf. note 2.3)

Ces sociétés sont propriétaires de l'immobilier d'exploitation du Groupe et sont détenues indirectement par la Direction du Groupe Installux.

Synthèse des comptes cumulés des SCI :

	2020	2019
RUBRIQUES DU BILAN :		
Actifs non courants nets	12 593	13 135
Capitaux propres (y compris résultat)	14 846	14 600
Endettement		137
RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT :		
Chiffre d'affaires	4 639	4 296
Résultat	2 309	2 553

29.3 Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ayant des dirigeants en commun

Le tableau ci-dessous indique les montants figurant dans les comptes du Groupe Installux et relatifs aux entreprises liées présentées note 29.2, ainsi qu'aux sociétés suivantes :

- société fournissant des prestations au Groupe : Financière CCE (prestations d'assistance et de Direction générale) ;
- société cliente du Groupe : Les Cembros.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

	2020	2019
RUBRIQUES DE L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE :		
ACTIF :		
Dépôts et cautionnements versés	776	822
Créances clients	129	133
Autres créances	186	199
PASSIF :		
Comptes courants créditeurs	6 000	4 195
Dettes fournisseurs	142	241
Autres dettes	59	
RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT :		
Chiffre d'affaires	253	247
Loyers et charges locatives	-4 180	-4 258
Prestation d'assistance et de Direction générale	-1 096	-1 188
Autres charges d'exploitation	-1	-2
Charges financières	-5	-10

Il n'y a pas d'engagement entre le Groupe Installux et les sociétés liées définies ci-dessus. Par ailleurs, le Groupe Installux n'a pas constaté de dépréciation ni de perte sur ces sociétés sur les exercices présentés.

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

NOTE 30 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Honoraires des Commissaires aux comptes

	31/12/2020					
	Novances		Premier Monde - Meunier et Associés		MuntAudit	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	33	68,9	33	66,1		
Filiales intégrées						
globalement	11	23,8	13	26,9	9	100,0
Services Autres que la Certification des Comptes requis par les textes						
Émetteur	4	7,4	4	7,1		
Filiales intégrées						
globalement						
Services Autres que la Certification des Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées						
globalement						
TOTAL	48	100,0	50	100,0	9	100,0

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

	31/12/2019					
	Novances		Premier Monde - Meunier et Associés		MuntAudit	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	33	69,2	33	58,8		
Filiales intégrées					9	100,0
globalement	11	23,4	19	34,9		
Services Autres que la Certification des Comptes requis par les textes						
Émetteur	4	7,4	4	6,3		
Filiales intégrées						
globalement						
Services Autres que la Certification des Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées						
globalement						
TOTAL	47	100,0	56	100,0	9	100,0

RESULTATS DU GROUPE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2020 12	31/12/2019 12	31/12/2018 12	31/12/2017 12	31/12/2016 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE (K€)					
Capital social	4 565	4 856	4 856	4 856	4 856
Nombre d'actions					
- ordinaires	285 286	303 500	303 500	303 500	303 500
- à dividende prioritaire					
OPERATIONS ET RESULTATS (K€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	113 247	133 251	126 848	124 040	116 256
Charge d'impôt	1 589	3 302	3 475	3 139	4 046
Intéressement et participation des salariés	796	1 135	951	945	1 121
Résultat net	3 967	9 004	8 243	9 066	9 908
Résultat distribué (société mère)	2 282	0	1 973	2 125	2 428
RESULTAT PAR ACTION (€)					
Résultat net	14	30	27	30	33
Dividende distribué (société mère)	8	0	6,5	7	8
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	463	454	443	451	439
Charges de personnel (K€)	21 954	22 821	21 504	21 088	20 856

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Installux,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Installux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 19 « Engagements au titre des pensions et retraites » de l'annexe aux comptes consolidés mentionne et précise les paramètres retenus pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière. Cette évaluation présente une sensibilité importante selon les hypothèses retenues par la société. Nous nous sommes assurés que les estimations retenues étaient adaptées, documentées, reflétaient convenablement les passifs concernés et faisait l'objet d'une information appropriée en annexe aux comptes consolidés.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5- Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

GRUPE INSTALLUX – COMPTES CONSOLIDES

NORMES IFRS - 31 DECEMBRE 2020

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon, le 29 avril 2021

NOVANCES

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Christophe ALEXANDRE, représentant légal



PREMIER MONDE

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Patrick VELAY, représentant légal



COMPTES INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ INSTALLUX

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN ACTIF

(en K€)

Rubriques	Montant brut	Amortissements Dépréciations	2020	2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 953	1 817	135	190
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	682	152	530	207
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	47		47	47
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	21 809	17 245	4 564	5 216
Autres immobilisations corporelles	4 811	3 000	1 811	2 057
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	5		5	21
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	13 344	10	13 334	13 614
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				188
Autres immobilisations financières	1 280		1 280	5 569
ACTIF IMMOBILISE	43 930	22 225	21 705	27 108
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	98		98	106
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 943	829	10 114	11 016
Avances, acomptes versés/commandes				
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	11 663	563	11 100	12 668
Autres créances	39 041		39 041	34 546
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 252		22 252	18 574
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	589		589	440
ACTIF CIRCULANT	84 587	1 392	83 195	77 349
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	128 517	23 617	104 900	104 457

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN PASSIF

(en K€)

Rubriques	2020	2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé : 4 565)	4 565	4 856
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 366	1 366
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	486	486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	56 507	57 622
Report à nouveau		77
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 792	4 484
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	69 715	68 891
Provisions pour risques	93	542
Provisions pour charges	153	160
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	246	702
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes financières divers	25 028	26 895
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	269	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 467	5 435
Dettes fiscales et sociales	1 993	2 314
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	180	222
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	34 938	34 865
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	104 900	104 457

Résultat de l'exercice en centimes 6 791 941,51

Total du bilan en centimes 104 900 053,38

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

COMPTE DE RESULTAT

(en K€)

Rubriques	France	Exportation	2020	2019
Ventes de marchandises	62 447	3 431	65 878	74 865
Production vendue de biens	555	100	655	789
Production vendue de services	4 571	758	5 329	4 401
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	67 573	4 289	71 862	80 055
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2	1
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			444	902
Autres produits			60	30
PRODUITS D'EXPLOITATION			72 368	80 988
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			38 061	45 039
Variation de stock (marchandises)			966	163
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			1 175	1 435
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			8	9
Autres achats et charges externes			16 004	16 413
Impôts, taxes et versements assimilés			569	588
Salaires et traitements			4 162	4 597
Charges sociales			1 895	2 012
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 715	1 891
Sur actif circulant : dotations aux provisions			485	502
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			291	322
CHARGES D'EXPLOITATION			65 333	72 971
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 035	8 017
Produits financiers de participations			3 145	153
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				1
Autres intérêts et produits assimilés			56	259
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 201	417
Dotations financières aux amortissements et provisions				715
Intérêts et charges assimilées			116	148
Différences négatives de change			22	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			137	863
RESULTAT FINANCIER			3 063	-445
RESULTAT COURANT			10 098	7 571
PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 773	556
CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 786	873
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-1 013	-316
Intéressement et participation des salariés aux résultats de l'entreprise			412	456
Impôts sur les bénéfices			1 882	2 314
BENEFICE OU PERTE			6 792	4 484

ANNEXES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Installux a changé de segment de cotation, en passant d'Euronext à Euronext Growth. Le Groupe a opté pour le maintien du référentiel IFRS.

Au cours de l'exercice 2020, la société a acquis 5 752 actions d'auto-contrôle pour la somme de 1 670 K€. Le Conseil d'Administration du 27 avril 2020 a procédé à l'annulation de 18 214 actions auto-détenues pour un montant de 5 967 K€, ramenant le Capital de la société à 4 565 K€.

Au 31 décembre 2020, la société Installux détenait 3 152 actions d'autocontrôle, pour un montant de 944 K€, comptabilisé en immobilisations financières.

La société a cédé sa participation dans la société Roche Habitat le 5 octobre 2020.

CONSEQUENCES DE L'ÉVÈNEMENT COVID-2019

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, la société Installux a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ses comptes.

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire et la période de confinement strict qui a obligé l'entreprise à cesser toute activité durant 4 semaines avant une reprise progressive.

Le recours à l'activité partielle a permis de diminuer les charges de personnel de 563 K€ charges comprises.

Grâce à la trésorerie disponible, la société n'a pas décalé de règlements aux fournisseurs ou aux organismes sociaux et il n'a pas été nécessaire de solliciter un PGE (Prêt Garanti par l'Etat).

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, il n'est pas possible d'évaluer avec précision les conséquences sur les exercices à venir. Cependant, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité des entités du Groupe à poursuivre leur exploitation.

FAITS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Néant.

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les coûts de développement sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis selon les règles suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels bureautique	Linéaire	3 à 4 ans
Progiciels de gestion intégrée	Linéaire	10 ans
Autres logiciels	Linéaire	4 et 8 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, éventuellement augmenté des frais nécessaires à leur mise en service.

Les modes et les durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de stockage	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de manutention	Linéaire	5 à 35 ans
Agencements divers	Linéaire	10 à 15 ans
Showroom	Linéaire	3 ans
Véhicules	Linéaire	6 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

Cette valeur ne peut être inférieure à la quote-part des capitaux propres détenus dans les sociétés concernées.

STOCKS

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Ils sont dépréciés le cas échéant par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la date de clôture de l'exercice.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Taux de provision retenus :

clients en liquidation judiciaire	100 %
clients en redressement judiciaire	50 % à 100 %
clients au contentieux	20 % à 100 %

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

(en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisition apports
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 289		345
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 289		345
Terrains	47		
	<i>dont composants</i>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 345		528
Installations générales, agencements, aménagements	2 650		29
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 928		204
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	21		5
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 991		766
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	17 353		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 757		1 681
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 110		1 681
TOTAL GENERAL	51 390		2 791

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

Rubriques	Diminution par virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 634	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2 634	
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agencements, aménagement Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	21	64	47 21 809 2 679 2 132 5	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21	64	26 672	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières		4 010 6 157	13 344 1 280	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		10 167	14 624	
TOTAL GENERAL	21	10 230	43 930	

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 741	76		1 817
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 741	76		1 817
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions inst. générales, agencements Installations techn., matériel et outillage Installations générales, agencements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	16 129 1 489 1 033	1 160 186 292	44	17 245 1 675 1 325
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 650	1 639	44	20 246
TOTAL GENERAL	20 391	1 715	44	22 063

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établ., recherche, développement Autres postes d'immob. incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions inst. générales, agencements Installations techn., matériel et outillage Installations générales, agencements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
TOTAL GENERAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices				Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations							

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

(en K€)

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties clients Provisions pertes marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	542 160	37	486	93
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES (1)	702	37	492	246
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilisations financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	152 3 739 893 452		3 729 207 231	152 10 829 563
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 236	485	4 167	1 554
TOTAL GENERAL	5 938	522	4 659	1 800
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		485 37	444 4 215	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

(1) Les provisions pour risques et charges reprises au cours de l'exercice ont été utilisées à hauteur de 43 K€.

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES DISPONIBILITES

(en K€)

Rubriques	2020	2019
Comptes bancaires & caisse	3 971	2 818
Comptes à terme et certificats de dépôts négociables (dont intérêts courus)	16 005	15 557
Effets portés en compte et non échus (escompte en valeur)	2 276	199
Total	22 252	18 574

TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES

(en K€)

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 280	1 280	
Clients douteux ou litigieux	710	710	
Autres créances clients	10 954	10 954	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	19	19	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	128	128	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	277	277	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés (2)	38 157	38 157	
Débiteurs divers	460	460	
Charges constatées d'avance	589	589	
TOTAL GENERAL	52 574	52 574	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	188		
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES

(en K€)

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine (1)				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 467	7 467		
Personnel et comptes rattachés	824	824		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	662	662		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	357	357		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	150	150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	25 028	25 028		
Autres dettes	180	180		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	34 669	34 669		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts, dettes contractés auprès d'associés personnes physiques				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	285 286			16

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		68 891
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		68 891
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	5 967	
Résultat de l'exercice		6 792
	SOLDE	825
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		69 715

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Montant capital	% détenu
Financière CCE Chemin du Bois Rond - 69720 St-Bonnet-de-Mure 484 496 161 R.C.S Lyon	S.A.R.L.	22 798 500	71,21 %

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en K€)

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Réserves + R. à N.</i>	<i>Quote-part Dividendes</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50 %)					
S.A.S. Sofadi-Tiaso	617	100,00	11 354		13 728
St-Bonnet-de-Mure (69)	16 697		11 354		-93
S.A.S. France Alu Color	700	100,00	1 893		14 380
Marcilloles (38)	15 836	3 000	1 893		1 219
S.L. Installux Extrusión Services	10	100,00	10	37 550	31 214
Parets del Valles - Barcelone - ESPAGNE	8 774		10		-2 295
S.A. Installux Trading Export	(1) 93	100,00	72		(2) 311
Nyon - SUISSE	(1) 1 695	103	72		(2) 214
S.A.R.L. Installux Management Gestion - I.M.G.	8	100,00	5		4 649
St-Bonnet-de-Mure (69)	933		5		92
SAS Campus Aluminium Installux	10	100,00	10	390	298
St-Bonnet-de-Mure (69)	-24				-26

(1) conversion au cours de clôture

(2) conversion au cours moyen de l'exercice

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

PRODUITS A RECEVOIR

(en K€)

	Montant
Rubriques	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	172
418 100 Clients - factures à établir	18
418 190 Clients - factures à établir Groupe	153
AUTRES CREANCES	457
409 800 Fournisseurs - avoirs à recevoir	62
409 890 Fournisseurs - avoirs à recevoir Groupe	395
BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS	5
518 700 Intérêts courus à recevoir	5
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	634

CHARGES A PAYER

(en K€)

	Montant
Rubriques	
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACHES	380
408 100 Fournisseurs - factures à recevoir	244
408 190 Fournisseurs - factures à recevoir Groupe	136
AUTRES DETTES	169
419 800 Clients - avoirs à établir	123
419 890 Clients - avoirs à établir Groupe	20
468 600 Charges à payer	27
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 237
428 200 Provision congés payés	366
428 600 Personnel - charges à payer	443
438 200 Charges sociales sur provision congés payés	159
438 600 Organismes sociaux - charges à payer	135
448 600 Etat - charges à payer	135
TOTAL DES CHARGES A PAYER	1 786

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(en K€)

	Montant
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	589
486 000 Charges d'exploitation constatées d'avance	589
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
487 000 Produits d'exploitation constatés d'avance	
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	589

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en K€)

	2020	2019
Ventes de marchandises – France	62 447	71 746
Ventes de marchandises – Export	3 431	3 119
Ventes de produits – France	555	704
Ventes de produits – Export	100	85
Produits accessoires	5 329	4 401
TOTAL	71 862	80 055

EFFECTIF MOYEN

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	33	
Agents de maîtrise et techniciens	48	
Ouvriers	61	14
TOTAL	142	14

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en K€)

Nature des produits	Montant
Intérêts sur comptes à terme et certificats de dépôts négociables	56
Intérêts des avances Groupe	42
Dividendes	3 103
TOTAL	3 201

Nature des charges	Montant
Intérêts des avances Groupe	31
Escomptes accordés sur règlements clients	85
Dotations provisions sur titres de participation	22
TOTAL	137

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en K€)

Nature des produits	Montant
Produits de cessions d'immobilisations	546
Divers	12
Reprises sur provisions pour risques et charges	486
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation (1)	3 729
TOTAL	4 773

Nature des charges	Montant
Abandon de compte courant	1 244
Mise au rebut de stock	446
VNC des immobilisations cédées ou mises au rebut	4 030
Divers	30
Dotations aux provisions pour risques et charges	37
TOTAL	5 786

- (1) La provision sur les titres de la société Roche Habitat, de 3 729 K€ en cumul à fin 2019, qui avait été dotée par le résultat financier, a été reprise par le résultat exceptionnel lors de la cession de ces titres en 2020. Ce mode de comptabilisation, conforme à la position de l'Ordre des Experts Comptables (Rec. « Principes comptables » n°1.18 « les provisions »), permet de déroger au strict parallélisme entre les dotations et les reprises, afin de présenter tous les éléments liés à la cession des titres dans la même rubrique du compte de résultat : moins-value (- 3 510 K€) et reprise de provision (3 729 K€).

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(en K€)

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû (1)	Résultat net après impôt
Résultat courant	10 098	1 938	8 160
Résultat exceptionnel	-1 013	66	-1 079
Intéressement et participation des salariés	-412	-123	-289
RESULTAT COMPTABLE	8 674	1 882	6 792

(1) L'impôt dû comprend l'impôt sur les sociétés - IS - au taux normal de 28 %, la contribution additionnelle de 3,3 % (calculée sur l'IS excédant 763 K€) ainsi qu'un crédit d'impôt mécénat d'entreprise de 23 K€.

Les sociétés Installux et Campus Aluminium Installux forment depuis le 1^{er} janvier 2020 un groupe intégré fiscalement, dont Installux est la société tête de groupe. Conformément à la convention signée entre les deux sociétés, les économies d'IS liées aux déficits fiscaux de Campus Aluminium Installux sont intégralement affectées à cette société, à l'exception de la part correspondant à la contribution additionnelle de 3,3 %, qui reste acquise à Installux. Cette part est non significative sur l'exercice 2020, de sorte qu'en l'absence d'intégration fiscale, la charge d'IS de la société Installux aurait été identique.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en K€)

Engagements donnés	Montant hors bilan
Effets portés en compte et non échus	2 276
Engagement en matière de retraite (1)	876
Redevances de location longue durée	242
Garantie de passif liée à la cession des titres Roche Habitat (jusqu'au 31 mars 2024)	190
TOTAL	3 585

- (1) Le calcul de l'engagement a été effectué en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :
- taux d'actualisation : 0,7 % en 2020, contre 1,0 % en 2019,
 - taux de revalorisation des salaires : 1,3 % en 2020, contre 1,5 % en 2019,
 - taux de turnover, prise en compte des démissions et assimilés,
 - taux de charges sociales selon taux réels observés par catégorie socioprofessionnelle,
 - taux de mortalité : table INSEE,
 - âge de départ à la retraite : 62 ans pour les ouvriers et 67 ans pour les cadres et ETAM, idem 2019.

Il n'existe aucun engagement reçu par la société Installux.

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(en K€)

Rubriques	Dirigeants	Conseil d'Administration
Engagements financiers	0	0
Rémunérations allouées (jetons de présence)	9	18

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

(en K€)

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR : A réintégrer ultérieurement :	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Provision congés payés 320 x 25,83 %	83
Provision Organic 85 x 25,83 %	22
Participation des salariés 113 x 25,83 %	29
A déduire ultérieurement :	
Divers	
TOTAL ALLEGEMENTS	134
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-134

IMPOT DU SUR : Plus-values de fusion en sursis d'imposition :	
Fusion SOFADI-TIASO : 1 039 x 12 % x 25,83 %	32
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	32

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en K€)

Rubriques	Montants	
	Détail	Total
Résultat net	6 792	
- Amortissements et provisions (hors stocks et clients)	1 260	
- Plus ou moins-values de cessions	-246	
Marge brute d'autofinancement	7 806	
Variation des stocks (nette)	910	
Variation des créances d'exploitation et comptes de régularisation actif (nette)	1 066	
Variation des dettes d'exploitation et comptes de régularisation passif	1 812	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 788	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		11 594
Acquisition d'immobilisations	-1 100	
Variation des dettes sur immobilisations		
Cession d'immobilisations	546	
Remboursement des immobilisations financières	190	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		-364
Dividendes versés		
Rachats et reventes d'actions propres	-1 670	
Emission d'emprunt		
Remboursement d'emprunts		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		-1 670
Trésorerie d'ouverture = VMP & disponibilités 18 574 + avances Groupe 7 247	25 821	
Variation des VMP et des disponibilités	3 678	
Variation des comptes courants Groupe	5 882	
Trésorerie de clôture = VMP & disponibilités 22 252 + avances Groupe 13 129	35 381	
VARIATION DE TRESORERIE		9 560

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Installux,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Installux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « charges et produits exceptionnels » de l'annexe des comptes annuels et relatif au traitement comptable de la reprise de provision sur titres intervenue sur l'exercice suite à la cession d'une participation sur la période.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion ne mentionne pas de manière individuelle les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés.

Autres informations : Prises de participation et de contrôle

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

7. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 29 avril 2021

NOVANCES

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Christophe ALEXANDRE, représentant légal



PREMIER MONDE

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Patrick VELAY, représentant légal



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Installux,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions et engagements autorisés et conclus au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

2 - Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

2-1 Avance de trésorerie avec Financière CCE

◇ Modalités :

- Montant maximum de l'avance de trésorerie souscrite auprès de la société Financière CCE portée de 6 000 000 euros à 8 000 000 euros.
Cette avance est rémunérée au taux égal à l'Euribor moyen mensuel du mois précédent majoré de 0,60 %,
- Montant de l'avance à la clôture de l'exercice : 6 000 000 euros,
- Montant des charges financières comptabilisées sur l'exercice : 4 824 euros.

2-2 Avance de trésorerie avec Installux Trading Export

◇ Modalités :

- Montant maximum de l'avance de trésorerie souscrite auprès de la société Installux Trading Export portée de 1 000 000 euros à 2 000 000 euros.
Cette avance est rémunérée au taux légal fixé par l'administration fédérale des contributions AFC (Confédération Suisse) et qui s'élève à 0,75 %,
- Montant de l'avance à la clôture de l'exercice : 1 179 308 euros,
- Montant des charges financières comptabilisées sur l'exercice : 6 279 euros.

2-3 Convention d'assistance

◇ Modalités :

- Convention d'assistance facturée par la société Financière CCE au prorata des temps consacrés à sa mise en œuvre,
- Montant comptabilisé en charges sur l'exercice : 306 800 euros hors taxes.

2-4 Contrat de prêt

◇ Modalités :

- Contrat de prêt consenti à la société Installux Extrusion Services d'un montant de 2 000 000 euros, sur 10 ans, portant intérêt au taux de l'Euribor 3 mois connu au premier jour de chaque trimestre civil majoré de 0,60 %,
- Montant du solde du prêt à la clôture de l'exercice : 0 euro,
- Montant des produits financiers comptabilisés sur l'exercice : 213 euros.

2-5 Avance de trésorerie

◇ Modalités :

- Avance de trésorerie d'un montant maximum de 250 000 euros consentie à la société Installux Gulf, et rémunérée au taux égal à l'Euribor moyen du mois précédent majoré de 0,60 %,
- Montant de l'avance à la clôture de l'exercice : 217 108 euros,
- Montant des produits financiers comptabilisés sur l'exercice : 236 euros.

INSTALLUX – COMPTES INDIVIDUELS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

ANNEXE

**Mandataires sociaux concernés par les conventions relevant de l'article L.225-38
(situation arrêtée au 31/12/2020)**

	SA INSTALLUX	SARL FINANCIERE CCE	SA INSTALLUX TRADING EXPORT	SAS SOFADI - TIASO	INSTALLUX GULF	SL INSTALLUX EXTRUSION SERVICES	SAS FRANCE ALU COLOR
Monsieur CANTY Christian	Administrateur Président	Gérant	Administrateur	-	Président	Administrateur unique	-
Monsieur CANTY Christophe	Administrateur Directeur Général	Gérant	Administrateur	-	Administrateur	-	-
Monsieur CHARRETIER Sylvain	Administrateur Directeur Général Délégué	-	-	Directeur Général Délégué	-	-	-
Monsieur COSTAILLE Gérard	Administrateur	Gérant	-	-	-	-	-
Madame CANQUERY Nicole	Administrateur	-	-	-	-	-	-
Madame CANTY Stéphanie	Administrateur	-	-	-	-	-	-
Madame CANTY Caroline	Administrateur						
SARL Financière CCE	Administrateur	-	-	Présidente	-	-	Présidente

Fait à Lyon, le 29 avril 2021

NOVANCES

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Christophe ALEXANDRE, représentant légal



PREMIER MONDE

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Patrick VELAY, représentant légal

